



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE (SYBTB)

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

POUR LE POSTE DE TECHNICIEN/ANIMATEUR DE RIVIERE



La Margot à Yvrac

*Quentin
Vial*

SYBTB
La petite rivière
16 110 AGRIS



SOMMAIRE

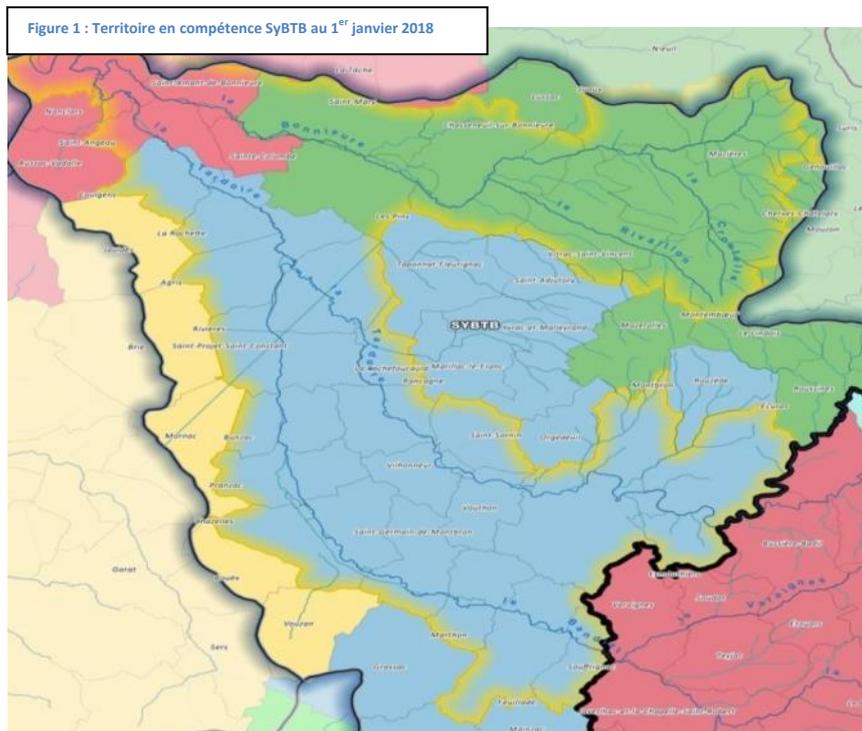
I. Moyen techniques et humains en 2020 et contexte d'intervention	4
I.1. Collectivités adhérentes	4
I.2. Comité syndical et délégués syndicaux	6
I.3. Élection	6
I.4. Président, vices présidents et bureau	6
I.5. Les postes de Technicien/animateur de rivière	6
I.5.1. Moyens techniques	7
I.5.2. Gestion administrative	7
I.6. Formations	7
I.7. Organisation du SyBTB face à la COVID 19	7
II. Bilan d'exécution des missions	9
II.1. Suivi annuel de l'état des cours d'eau	9
II.1.1. État des lieux de la zone blanche	9
II.1.2. Création d'une base de données des travaux du SyBTB	11
II.2. Suivi de la réalisation des travaux.....	13
II.2.1. Recharge minérale sur la Tardoire au Maine Pachou.....	13
II.2.1. Gestion de la jussie.....	14
II.3. Animation/coordination des Programmes pluriannuels de Gestion (PPG) - Contacts avec les partenaires.	15
II.3.1. Comité Consultatif de Gestion (CCG) de la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie.	15
II.3.2. Etude de ralentissement dynamique des crues du bassin versant de la Charente.	15
II.3.3. Animation scolaire avec l'Accueil de Loisirs « L'Ilot Loisirs ».....	15
II.3.4. Conférence/débat sur l'eau à Pranzac.	16
II.3.5. Réunion intersyndicale des gestionnaires du bassin de la Tardoire.....	16
II.3.6. Préservation de la moule perlière (Margaritifera margaritifera).	17
II.3.7. Expertise de Charente Eaux pour la restauration de la continuité écologique de la Tardoire.....	17
II.3.8. Animation Natura 2000 « vallée de la Tardoire ».....	19
II.3.9. Suivi des pièges à empreintes sur la RNR de la Vallée de la Renaudie.....	19
II.3.10. Animation scolaire avec l'école de Vouthon	20
II.3.11. Rédaction de l'éditorial du SyBTB.....	20
II.3.12. Reconnaissance en canoë des travaux sur la Tardoire	20
II.3.13. Accompagnement à la vidange des plans d'eau du Centre de Plein Air (CPA) du Chambon	21
II.3.14. Visite des travaux des syndicats de rivières Charentais.	21
III. Orientation pour l'exercice 2021	22
III.1. État des lieux des zones blanches	22
III.2. Sensibilisation des nouveaux membres.....	22
III.3. Autres interventions	22
III.4. Prévision temporelle pour 2021.....	23
III.4.1. Temps prévu aux missions Agence de l'eau Adour-Garonne	23
III.4.1. Temps prévu aux missions Région Nouvelle-Aquitaine.....	24
III.5. Détail prévisionnel des lignes budgétaires 2021	25
III.5.1. Dépenses prévues en 2021 pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.....	25
.....	25

III.5.2. Dépenses prévues en 2021 pour la Région Nouvelle-Aquitaine	26
III.6. Aides possibles pour salaire + investissement pour les 2 postes de technicien/animateur de rivière et secrétariat 2021	27
IV. Bilan temporel et financier de ces missions	28
IV.1. Temps consacré aux missions Agence de l'eau Adour-Garonne.....	28
IV.1. Temps consacré aux missions Région Nouvelle-Aquitaine	29
IV.2. Bilan financier pour l'AEAG.....	30
IV.3. Bilan financier pour le CRNA.....	31
ANNEXES.....	32

I. Moyen techniques et humains en 2020 et contexte d'intervention

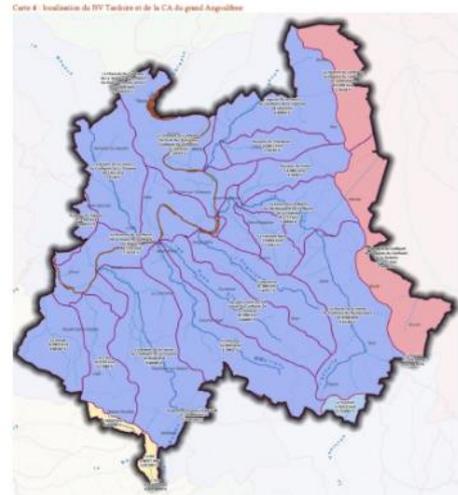
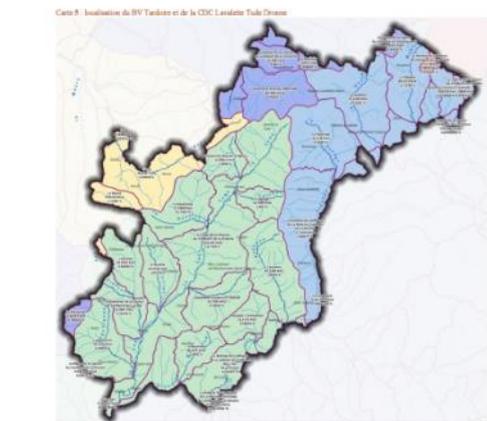
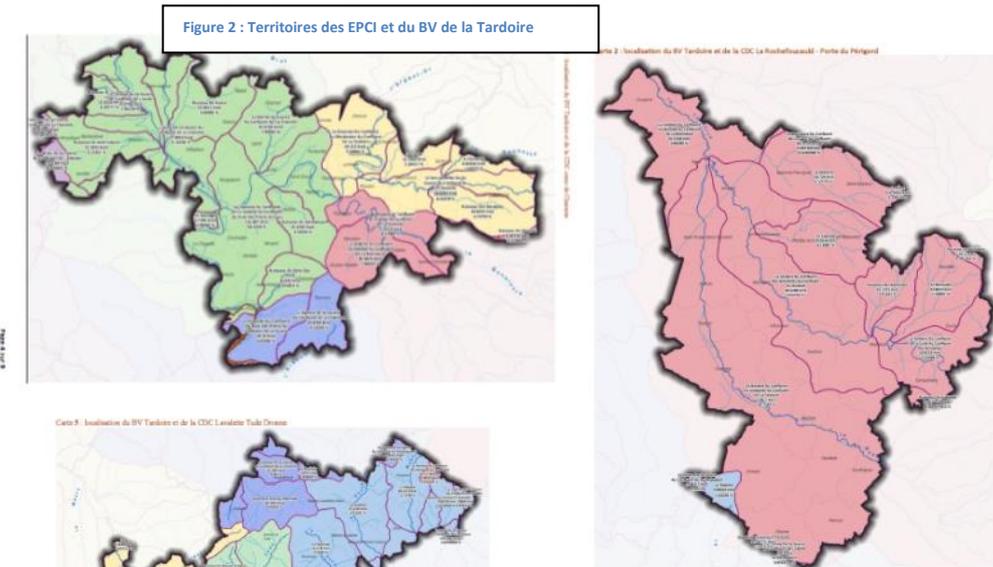
Le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) est né de la fusion en juillet 2017, des trois anciens Syndicats de rivière : le SIAHP de la Tardoire, le SIAH de la Bonnière et le SIAH du Bandiat.

I.1. Collectivités adhérentes



Le syndicat au 1^{er} janvier 2018 a changé de statut (passage en syndicat mixte) et de membres (passage des communes aux EPCI). Ainsi, le syndicat, début 2018, a pour membres 4 EPCI et ne couvrait que la surface des communes anciennement adhérentes.

Suite aux élections du 14 mars 2018, le syndicat a délibéré le 23 mars 2018 pour pouvoir étendre son périmètre à l'ensemble de la surface du bassin versant de la Tardoire Charentaise et de faire adhérer la dernière EPCI (CDC Lavalette Tude Dronne) située sur le bassin versant. Les cartes suivantes montrent le territoire des EPCI qui sont sur le bassin versant de la Tardoire.



Il a fallu attendre la délibération des 4 EPCI déjà adhérentes et les délibérations de chaque commune de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne pour que le **préfet de la Charente puisse valider les nouveaux statuts, le 12 octobre 2018.**

Le syndicat regroupe ainsi fin 2018, 5 EPCI à FP.

- la **Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême** (7 communes) : Bouëx, Brie, Garat, Jauldes, Mornac, Sers et Vouzan.

- la **Communauté de Communes Charente Limousine** (22 communes) : Chasseneuil-sur-Bonnieure, Cherves-Châtelars, Genouillac, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Massignac, Mazerolles, Mazières, Montemboeuf, Mouzon, Nieuil, Roumazières-Loubert, Roussines, Saint-Claud, Saint-Mary, Sauvagnac, Suaux, Suris, Verneuil et Vitrac-Saint-Vincent.



Périmètre du SyBTB

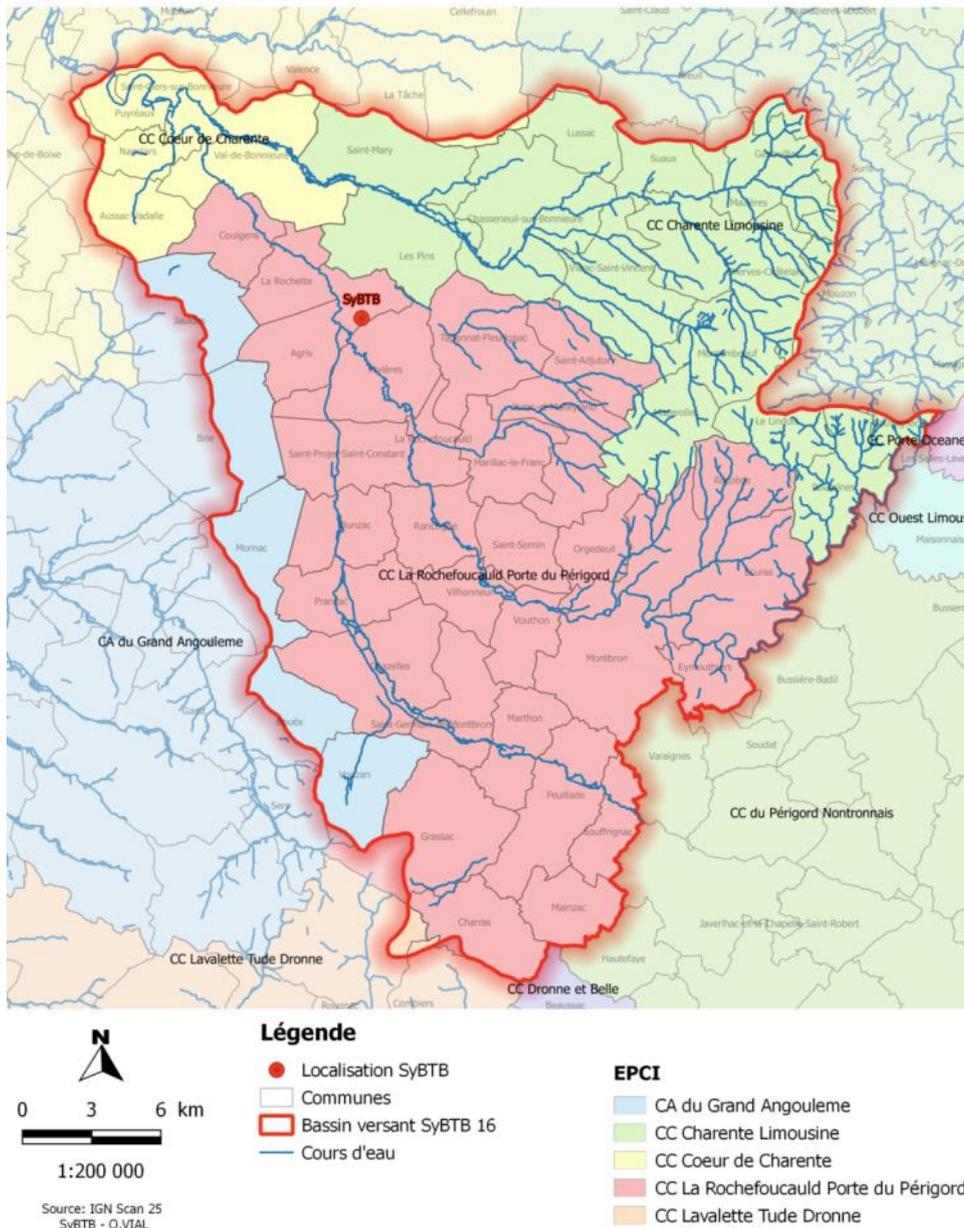


Figure 3 : Périmètre de compétence du SyBTB fin 2018

Aujourd'hui, le syndicat couvre 69 communes, compte 35000 habitants, gère 581 km de cours d'eau pour un bassin versant de 900km² (cf. carte suivante).

Le périmètre hydrographique du SyBTB correspond à une cohérence de bassin versant délimité par la limite départementale (Charente/Dordogne/Haute-Vienne).

Le siège de la collectivité est maintenant basé à La petite rivière 16110 AGRIS.

- la **Communauté de Communes Cœur de Charente** (9 communes) : Aussac-Vadalle, Cellefrouin, La Tâche, Mouton, Nanclars, Puyréaux, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Val-de-Bonnieure et Valence.

- la **Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord** (29 communes) : Agris, Buznac, Charras, Chazelles, Coulgens, Ecuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, La Rochefoucauld, La Rochette, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Montbron, Orgedeuil, Pranzac, Rancogne, Rivières, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Germain-de-Montbron, Sain-Projet-Saint-Constant, Saint-Sornin, Souffrignac, Taponnat-Fleurignac, Vilhonneur, Vouthon et Yvrac-et-Malleyrand.

- la **Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne** (2 communes) : Combiers et Rougnac.

I.2. Comité syndical et délégués syndicaux

Le SyBTB est administré par un Comité syndical composé de 37 délégués disposant d'une voix délibérative et de 37 suppléants suite aux changements de statut.

Article 3 - Siège du syndicat

Le siège du Syndicat se trouve à la mairie d'Agris sise le Bourg, 16110 Agris.

Article 4 - Durée

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

CHAPITRE 2 : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Article 5 - Représentants au sein du Syndicat

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 37 délégués titulaires et de 37 délégués suppléants réparties de la façon suivante en fonction de la surface de L'EPCI compris dans le SyBTB soit :

EPCI	Répartition surface EPCI sur BV en %	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués Suppléants
Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême	8%	3	3
CDC Coeur de Charente	8%	3	3
CDC de Charente Limousine	29%	10	10
CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord	55%	20	20
CDC Lavalette Tude Dronne	0,3%	1	1
Total	100%	37	37

Le délégué suppléant est appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative, en cas d'empêchement du délégué titulaire.

Article 6 - Bureau

En application des articles L5210-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau du syndicat mixte est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Le comité syndical élit en son sein un Président, les Vice-Présidents répartis sur les trois commissions géographiques et membres du bureau.

Figure 4 : Extrait des statuts du SyBTB

Le délégué suppléant est appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative, en cas d'empêchement d'un délégué titulaire.

Le Comité syndical constitue l'organe délibérant du Syndicat, c'est-à-dire qu'il est chargé de prendre les décisions par délibération fixant les actions à engager par le Syndicat et permettant le fonctionnement de la structure.

I.3. Élection

En juin 2020, il y a eu des élections municipales qui ont renouvelé les élus des EPCI. Ainsi, les 5 EPCI ont délibéré pour désigner les délégués.

Dans le contexte sanitaire, le SyBTB n'a pu organiser que le 23 septembre 2020 les élections des membres du bureau. Il a fallu tenir compte des mesures sanitaires contraignantes qui ont demandé une forte mobilisation de l'ensemble des agents

I.4. Président, vices présidents et bureau

Le bureau se réunit afin de préparer le Comité Syndical. Celui-ci peut également donner délégation au bureau afin de prendre des délibérations. Il est composé de:

- Président: Daniel DECHANDON (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- 1er Vice-Président: Didier GENINI (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- 2ème Vice-Président: Pascal POINT (CDC Charente Limousine)

Membres du bureau:

- Christophe RICHARD (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- Jacky LAURIN (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- Françoise MICHENAUD (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- Jean-Pierre LEONARD (CDC Charente Limousine)

I.5. Les postes de Technicien/animateur de rivière

À la suite des premiers travaux de restauration, les élus du syndicat ont pris la décision de recruter un technicien/animateur de rivière afin de réaliser le programme d'entretien, de suivre les travaux, d'assurer un suivi du réseau hydrographique et de remplir un rôle de médiateur, d'animation et de sensibilisation auprès des riverains et des usagers.

En avril 2014, le syndicat s'est doté d'un deuxième poste de technicien/animateur de rivière pour permettre entre autres de suivre les deux Plans Pluriannuels et de mettre en place la révision du programme de la Bonnieure. Ainsi par rapport à cette augmentation d'activité, cette personne avait un contrat de 1 an. Le contrat étant arrivé à terme, la technicienne est partie le 2 mars 2015. Par la suite et ayant toujours un surplus d'activité, le syndicat a lancé un nouveau recrutement dès le mois de mars. Il a été ainsi recruté M VIAL Quentin à partir du 1^{er} juin 2015 qui est, depuis le 1^{er} septembre 2016, titulaire.

I.5.1. Moyens techniques

Moyens informatiques

Le syndicat possède 6 ordinateurs avec connexion internet et logiciels basiques (traitement de texte, tableur), **une tablette durcie**, un téléphone, **un photocopieur multifonction**, un appareil photo numérique et un CartoPocket. Par ailleurs, il est développé avec l'aide de Charent'eaux, la mise en place du logiciel Qgis qui remplacera à terme le logiciel Mapinfo pour la partie SIG.

Matériel roulant

Les techniciens Rivière disposent d'un véhicule Berlingo et d'un véhicule Duster pour leurs déplacements.

I.5.2. Gestion administrative

Ce travail est entièrement réalisé par le directeur, le technicien/animateur de rivière et la secrétaire, à savoir :

Enregistrement et élaboration des courriers, convocations, contacts pour rendez-vous, commandes diverses, réunions hebdomadaires avec le Président, réunions avec des délégués, préparation des réunions de Bureau et Comités syndicaux, validation des comptes rendus et dossiers de subventions pour le poste de TR et des régies.

I.6. Formations

Depuis le 5 novembre 2019, le technicien/animateur de rivière suit une préparation au concours de catégorie B. Avec la COVID 19, la préparation au concours a été stoppée et le concours **repoussé à 2021**.

L'ensemble des formations prévues en 2020 pour le technicien/animateur de rivière ont été annulées ou repoussées en raison de la situation sanitaire actuelle.

I.7. Organisation du SyBTB face à la COVID 19

Face à l'épidémie de covid-19 qui sévit sur le territoire national, la collectivité s'est organisée pour assurer la continuité du service et maintenir les activités prioritaires tout en assurant la protection de ses agents.

Les agents du syndicat adoptent les gestes barrières prônés par le gouvernement : se laver régulièrement les mains, garder une distance d'au moins 1m avec les autres, porter le masque quand la distance ne peut pas être respectée, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.

• Service administratif et technique :

- ✓ Les agents privilégient au maximum le télétravail dès qu'il peut être mis en place.
- ✓ Le matériel commun (Photocopieur, salle de réunion, porte d'entrée...) est systématiquement désinfecté entre chaque utilisation.
- ✓ Le syndicat est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Nous restons joignables par mail et téléphone et nous nous déplaçons dès que nécessaire.

• Régie et chantier d'insertion :

- ✓ Le port du masque est rendu obligatoire dans les véhicules lors des transports.
- ✓ L'activité individuelle est privilégiée, sur des parcelles différentes, à plusieurs rangs d'écart, travail en décalé...
- ✓ Les outils individuels sont privilégiés. L'outillage et le matériel est régulièrement nettoyé à chaque transmission d'un individu à l'autre et à la fin de la journée.
- ✓ Les visites sur les chantiers sont interdites, hormis les personnes indispensables.



Figure 6: Note lié à la COVID 19 et au confinement

✓ Des kits de désinfection (ex. : eau, savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique et autres consommables) sont mis à disposition dans chaque véhicules et dans l'atelier.

Sy BTB : Syndicat Bandiat Tardoire Bonnieure – PCA – confinement phase 2				
dénom ination	Nom	Prénom	Activité	Déplacement prévu
M	ROJO-DIAZ	Emmanuel	Télétravail Gestion administrative et budgétaire, suivi des dossiers, relation avec les institutions et le personnel, ... Déplacement professionnel ⁽¹⁾ Suivi de la Bonnieure, relevé hebdomadaire des piézomètres, relevés pour la réalisation de l'état des lieux, ... Sur site ⁽¹⁾ Réunion avec le personnel, impression de documents, ...	1 j / semaine préférence : lundi
M	VIAL	Quentin	Télétravail suivi des dossiers, relation avec les institutions et le personnel, ... Déplacement professionnel ⁽¹⁾ Suivi du Bandiat et la Tardoire, relevés pour la réalisation de l'état des lieux, ... Sur site ⁽¹⁾ Réunion avec le personnel, impression de documents, ...	1 j / semaine préférence : lundi
Mme	DROIT	Émilie	Télétravail suivi des dossiers administratifs et du personnels, relation avec les institutions et le personnel, ... Sur site ⁽¹⁾ relevés du courrier, impression de documents, télétransmission des dossiers règlementaires, ...	2 j / semaine préférence : lundi et jeudi
Mme	CAILLAUD	Nadia	Aucun changement (logiciel de comptabilité non transférable) – maintien de l'activité sur le site ⁽¹⁾	
M	PICAUDAT	Bruno	Activité sur site en appliquant le protocole de reprise ⁽¹⁾	
M	MATHIEUX	Julien	Activité sur site en appliquant le protocole de reprise ⁽¹⁾	
M	MAURIN	Adrien	Activité sur site en appliquant le protocole de reprise ⁽¹⁾	
Personnels de la régie			Activité sur site en appliquant le protocole de reprise ⁽¹⁾	

(1) [COVICOOP](#) : Evitez les gestes de plus en plus nombreux pour protéger votre entourage

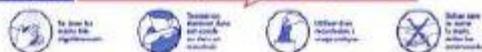


Tableau 1: Activité des agents en période de confinement

II. Bilan d'exécution des missions

II.1. Suivi annuel de l'état des cours d'eau

II.1.1. État des lieux de la zone blanche

Depuis le 1er janvier 2018, le territoire du SyBTB est passé de 480 km² à 900 km².

Ce changement important est dû au transfert de la compétence GEMAPI au syndicat, suite à l'adhésion de 4 communautés de communes (Lavalette Tude Dronne, La Rochefoucauld porte du Périgord, Charente Limousine et Cœur de Charente), mais aussi d'une communauté d'agglomération (Grand Angoulême) soit 5 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

Avec l'augmentation du territoire d'intervention, le syndicat a également vu le linéaire de cours d'eau en gestion passer de 331 km à 580 km.

Nom du CE	Longueur du CE (m)	Surface du BV (km ²)	Communes concernées
La Ligonne	26405.1664	33.956	La Rochefoucauld; Yvrac et Malleyrand; Marillac-le-Franc; Mazerolles
La Bellonne	44610.2678	57.451	Yvrac et Malleyrand; Marillac-le-Franc; Vitrac; Les Pins; La Rochette; Agris; Rivières; Saint-Adjutory; Taponnat-Fleurignac; Mazerolles
La Touille	24346.9895	18.091	Montbron; Orgedeuil; Mazerolles
La Renaudie	32956.1587	25.033	Montbron; Ecuras; Rouzède
Rau de Montizon	22919.2868	15.594	Rouzède; Roussines; Le Lindois
Rau de Logeat	20498.374	10.385	Roussines; Le Lindois; Sauvagnac

Figure 7: Tableau récapitulatif des cours d'eau des zones blanches

Les zones blanches:

Pour le SyBTB, ces nouveaux territoires que l'on appelle « zones blanches » nécessitent d'être étudiés afin de mieux les connaître et ainsi pouvoir mieux les gérer.

Depuis la fin 2018, le syndicat effectue un état des lieux de l'ensemble de ces zones blanches.

A l'aide d'une tablette de terrain, les techniciens accompagnés de stagiaires longent l'ensemble des cours d'eau, de leur confluence jusqu'à leur(s) source(s) afin de renseigner une base de données sur QGIS, un logiciel SIG (système d'information géographique).

Que relève-t-on sur le terrain ?

Lors de cet état des lieux nous nous intéressons aux éléments constituant la rivière et ce qui l'entoure.

On retrouve principalement les éléments suivants:

- **La ripisylve** (végétation au bord du cours d'eau):
 - Les strates de végétaux (herbacée, arbustives, arborées).
 - L'état sanitaire (sujets vieillissants ou morts, jeunes sujets, atteints de maladies...).
 - La largeur moyenne (de 0 à 25 mètres).
 - La continuité de la végétation (0-100 %).
 - La disposition (aérée, clairsemée, normale, compressée...).
 - L'entretien (drastique chimique ou mécanique, sélectif, absence d'entretien...).
 - Stabilité de la berge (instable matériaux peu cohésifs, érosion progressive, stable avec un rideau de racines, pas ou peu d'érosion).
 - Les pressions (maladies, espèces inadaptées, piétinement et surpâturage...).
- **Les faciès d'écoulement** (aspects de la rivière):
 - Types d'écoulement : chenal lentique ou lotique, plat courant ou lentique, radier/mouille, fosse...
 - La granulométrie : blocs (256-1024mm), pierres fines (64-128mm), cailloux fins (16-32mm)...
 - La profondeur, la largeur, la vitesse, la pente du cours d'eau...
- **L'occupation du sol:**
 - Zone agricole: Cultures, prairie de fauche, prairie pâturée, verger...
 - Route, chemin, voie ferrée...
 - Zone urbaine: habitation, industrie...
 - Zone forestière: boisement, exploitation...
- **Les ouvrages routiers:** Ponts à arche, buses...
- **Les ouvrages hydrauliques** (Dispositif de régulation et de retenue de l'eau): chaussée de moulin, seuils, barrages...
- **Les éléments ponctuels:** Piétinements, érosions, sources, zones humides, embâcles...
- **Les espèces exotiques envahissantes:** Jussie, Renouée du japon, Balsamine, Ragondin...

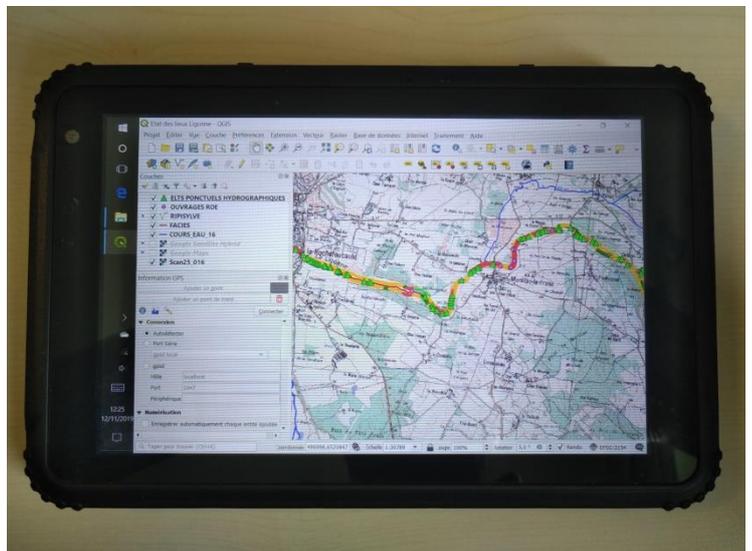


Figure 8: Tablette de terrain

En 2020, le technicien/animateur de rivière a réalisé l'état des lieux de la **Renaudie** et affluents, de la **Touille** et affluents, du **Bandiat** et des **petits affluents** de la Tardoire. En ajoutant les bassins de la Ligonne et de la Bellonne déjà réalisés, il reste à réaliser l'état des lieux des bassins du Logeat et du Montizon.

La base de données fournie par Charente eaux a été **mise à jour à de nombreuses reprises** entraînant des **apports ou modifications d'informations** vis-à-vis des anciennes versions. Ces changements ont demandé au technicien de reprendre les anciennes données pour les fusionner et les compléter.

II.1.2. Création d'une base de données des travaux du SyBTB

Le technicien/animateur de rivière a mis en place une base de données des relevés de terrain effectués par la régie et les techniciens du syndicat sur le logiciel de SIG (Système d'Information Géographique) QGIS.

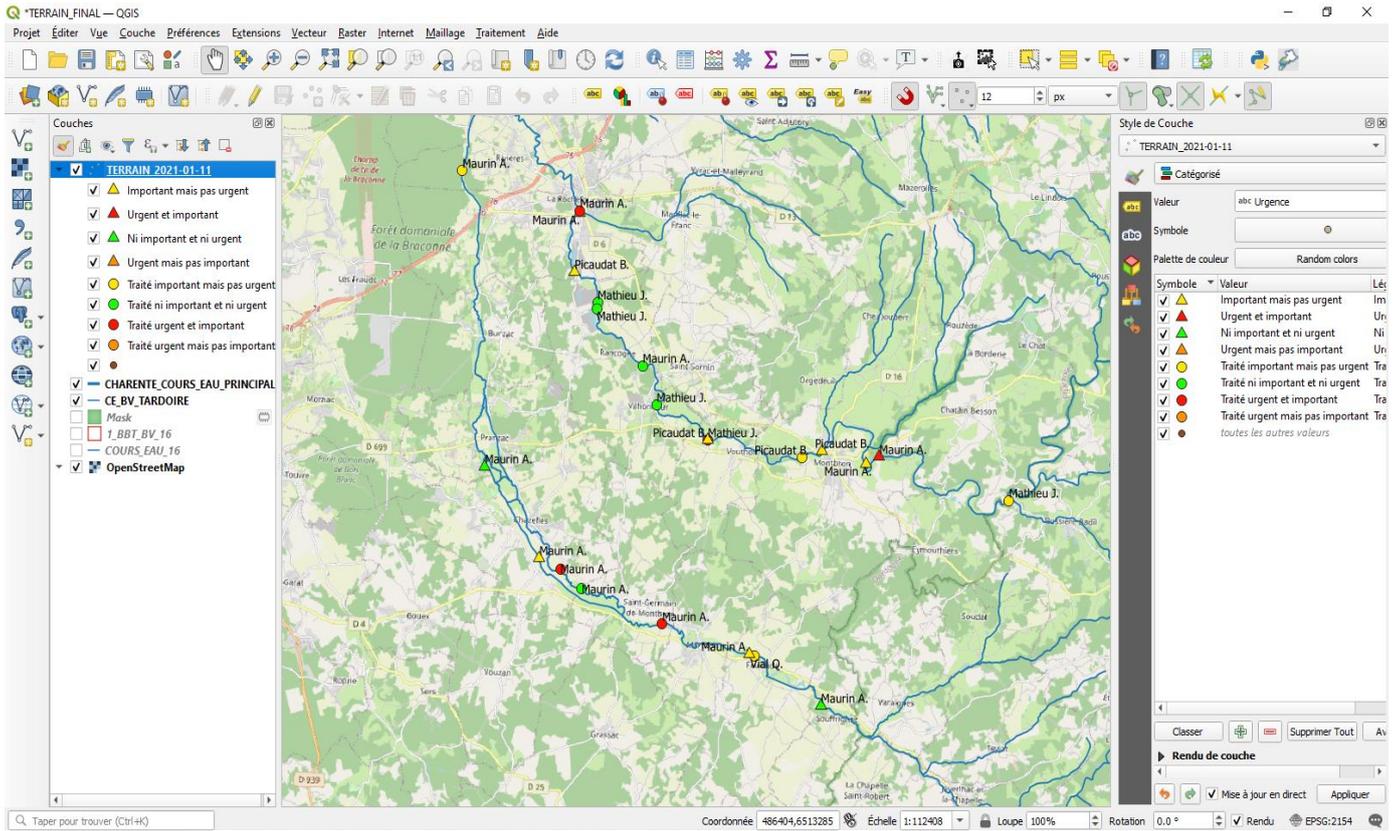


Figure 10: Aperçu du logiciel QGIS

Ces relevés regroupent deux onglets : une partie observation et une partie intervention.

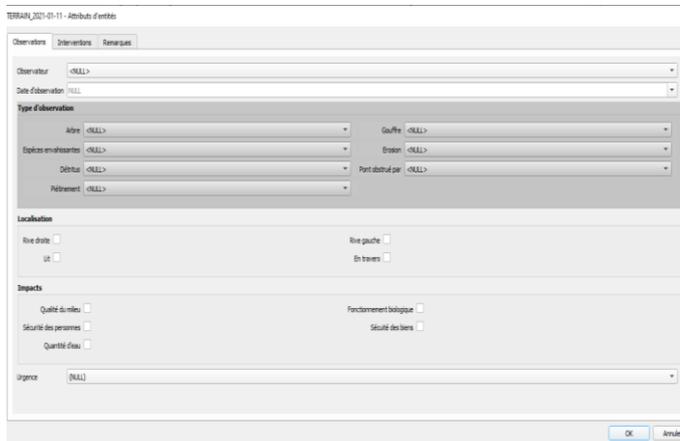


Figure 12: Interface observation

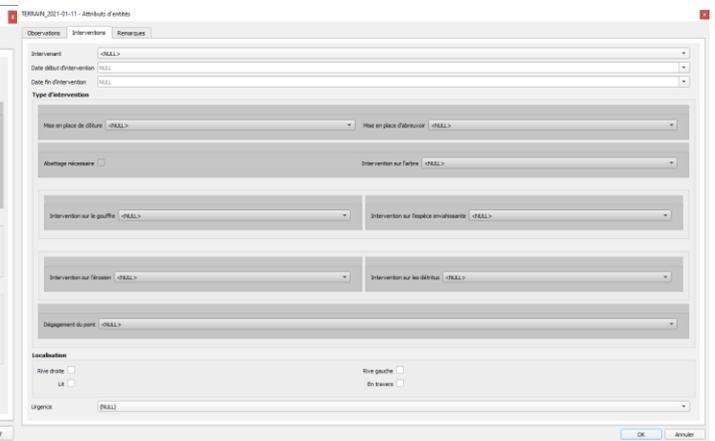


Figure 11: Interface intervention

Afin d'effectuer les relevés directement sur le terrain, l'ensemble du personnel du syndicat a installé l'application mobile Qfield (adaptation de QGIS pour les téléphones) sur leurs téléphones professionnels.

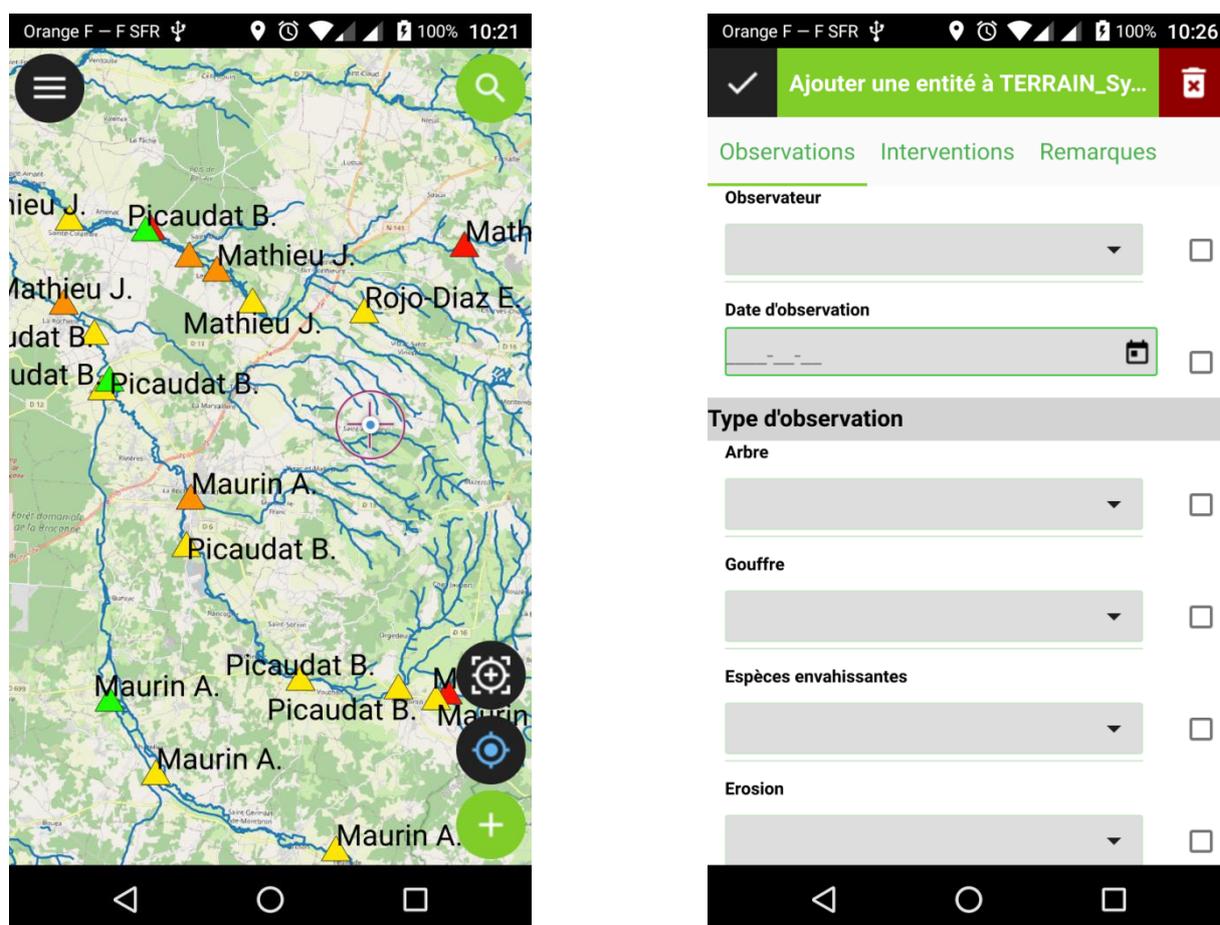


Figure 13: Captures d'écran de l'application Qfield

L'objectif principal est de faciliter la réalisation des bilans d'activité et des demandes de financement

- Remplace les feuilles de terrain
 - Informations relevées plus précises
 - Evite les pertes de données (feuilles égarées/mal renseignées)
 - Dégage du temps pour le chef d'équipe (traitement informatique des feuilles terrain)
- Outil utilisable par l'ensemble du service
 - Visualiser plus facilement les priorités d'intervention
 - Connaître l'observateur, l'intervenant ainsi que les dates
- Traitement des données plus rapide
 - Import des données téléphone/ordinateur
 - Compatibilité des données QField/QGIS
 - Export des données sur classeur Excel

II.2. Suivi de la réalisation des travaux

II.2.1. Recharge minérale sur la Tardoire au Maine Pachou

En juillet 2020, le SyBTB a réalisé une recharge du lit de la Tardoire sur le secteur d'Ecuras (**ANNEXE 2 : Factures travaux de recharge Herbreteau TP**).

En aval de l'ancien seuil du moulin du Maine Pachou, la Tardoire présente des largeurs plein bord entre 15 et 20 mètres et des hauteurs d'eau très faibles à l'étiage. Le tronçon est relativement homogène et est peu diversifié.

Les travaux ont consistés en la mise en place de banquettes minérales avec des matériaux disponibles gratuitement, issus d'une ancienne carrière à côté du chantier. Des matériaux de diamètre 20/300 et des blocs de diamètre 400/800 ont été disposés afin de recréer un lit à emboîtement, diversifier les habitats et créer des zones d'abris hydrauliques.

Le but étant de retrouver des profils déjà existant naturellement à certains endroits sur ce tronçon où l'on retrouve une succession de radier/mouille. Les ouvrages présents en amont bloquent les processus naturels de transit sédimentaire nécessaires à la création des radiers.

Le SyBTB a profité de la présence d'une pelle mécanique sur place pour dégager, avec l'aide de la régie du syndicat, un embâcle d'un gros diamètre qui obstruait totalement les écoulements dans l'ancien bief du moulin du Maine Pachou.



Figure 14: Livraison des matériaux



Figure 16: Embâcle obstruant l'ancien bief du moulin



Figure 15: Dépôt des matériaux dans le lit de la Tardoire

II.2.1. Gestion de la jussie

Le technicien/animateur de rivières avec l'aide de la régie et de l'apprentie ont effectué le suivi du développement de la jussie.

La régie intervient tous les ans par **deux arrachages manuels** suite à la reconnaissance faite par le technicien/animateur de rivière et le chef d'équipe.

En 2020, **57 nouveaux foyers** ont été repérés et arrachés en totalité.

L'émergence des foyers de jussie sur notre territoire fait l'objet d'une surveillance et d'un **confinement** afin **d'éviter toute propagation** sur le bassin de la Charente et notamment la zone Natura 2000 (enjeux de biodiversité).

Ainsi, **13m3** ont pu être arrachés par la régie en 2020.



Figure 17: Arrachage manuel de la jussie

SyBTB Localisation de la Jussie en 2020

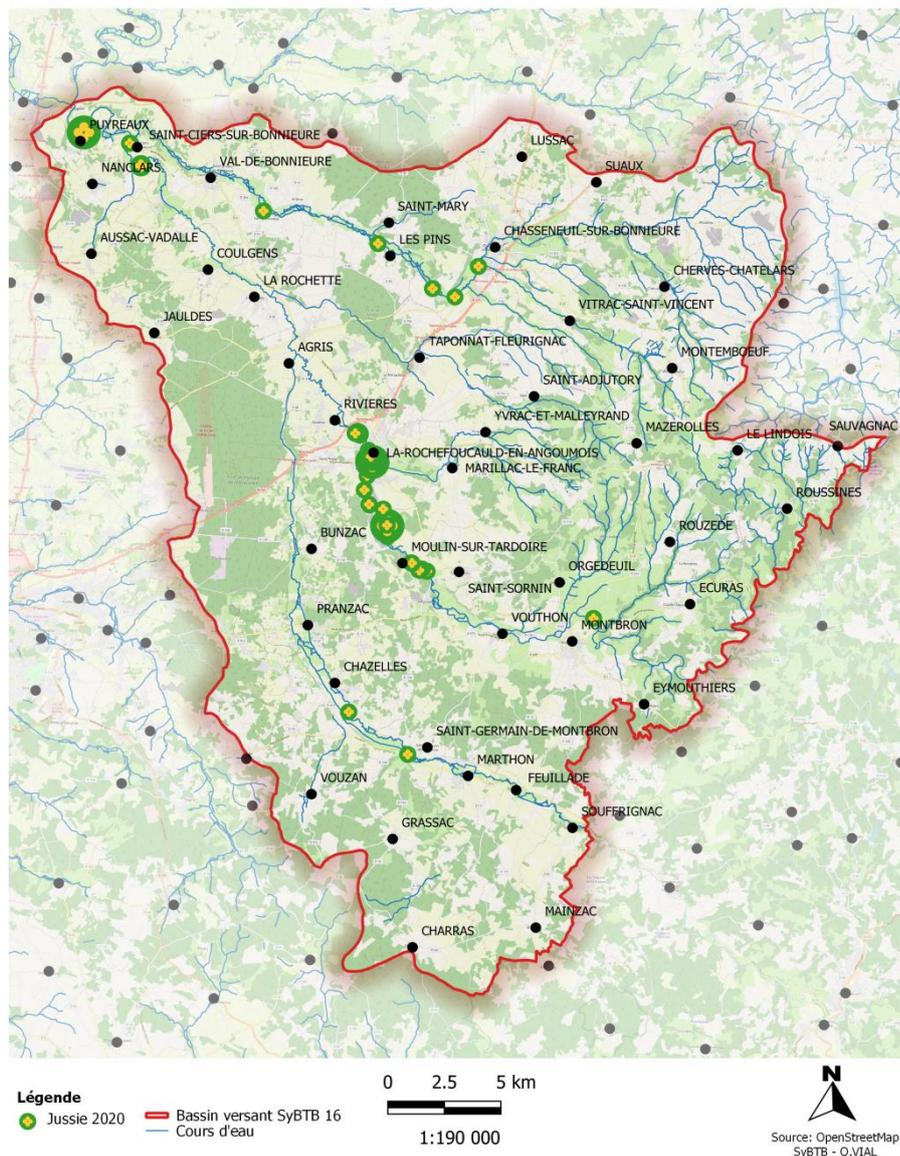


Figure 18: Localisation de la jussie en 2020

II.3. Animation/coordination des Programmes pluriannuels de Gestion (PPG) - Contacts avec les partenaires.

Dans le cadre de l'animation du PPG de la Tardoire et du PPG de la Bonnière, le technicien/animateur de rivière intervient pour fédérer **les acteurs locaux**, rechercher les synergies et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par les PPG. Il assure un lien étroit entre les opérateurs et les partenaires techniques et financiers, il coordonne les différents maîtres d'ouvrage du programme, il impulse et fait émerger des projets ambitieux, il suit l'état d'avancement des PPG, il informe et sensibilise les différents acteurs et usagers de l'eau, il communique sur les actions menées auprès de l'ensemble de la population du bassin...

Toutes les missions suivantes s'inscrivent dans le cadre de l'axe « **III –Préserver et restaurer les ressources en eau et les milieux aquatiques associés** » **1.B** (Promouvoir les outils opérationnels conduits à l'échelle de territoires hydrographiques cohérents) du Règlement d'intervention en faveur de l'eau en Nouvelle-Aquitaine.

II.3.1. Comité Consultatif de Gestion (CCG) de la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie.

Le SyBTB est membre du **CCG de la RNR** de la vallée de la Renaudie. A ce titre, le 14 janvier 2020, le technicien/animateur de rivière a présenté les actions mises en place par le SyBTB sur le périmètre ou à proximité de la RNR.



Un bilan des actions 2018 et 2019 avec un retour sur les demandes d'autorisation particulières (trail 2019 et régularisation du sentier GR4) est effectué.

Ce comité est également l'occasion de faire une évaluation du document d'actions et de gestion concertée de la réserve en vue du renouvellement du plan de gestion.

II.3.2. Etude de ralentissement dynamique des crues du bassin versant de la Charente.

Dans le cadre de l'étude de **ralentissement dynamique des crues du bassin versant de la Charente** menée pour le compte de l'EPTB Charente, une phase de consultation des acteurs concernés est engagée afin de récolter tous les éléments nécessaires à la bonne conduite de cette étude.



Le SyBTB a rencontré l'EPTB et ARTELIA le 20 janvier 2020 pour définir :

- les évènements marquants survenus sur notre territoire,
- les enjeux présents,
- les dysfonctionnements constatés,
- la sensibilité du territoire vis-à-vis des débordements de cours d'eau et du ruissellement pluvial.

II.3.3. Animation scolaire avec l'Accueil de Loisirs « L'Ilot Loisirs ».

Le technicien/animateur de rivière accompagné d'un agent de la régie d'entretien a effectué **6 interventions** réparties sur les 3 sites de l'Accueil de Loisirs « L'Ilot Loisirs » les 29 janvier 2020 (Agris), 05 février 2020 (La Roche) et 12 février 2020 (St Projet).



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

Ces interventions ont permis de présenter le **rôle d'un syndicat de rivière et du métier de technicien/animateur de rivière** dans le grand cycle de l'eau et de montrer l'importance d'une gestion de la ressource en eau sur notre **bassin versant de la Tardoire**.

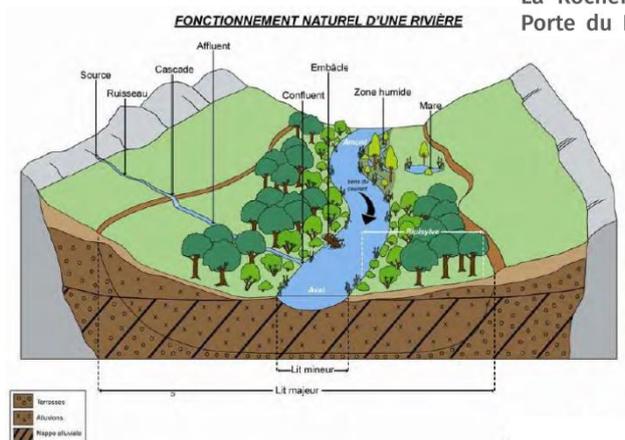


Figure 19: schéma de fonctionnement d'une rivière

II.3.4. Conférence/débat sur l'eau à Pranzac.



Figure 20: Article de presse

Le 04 février 2020 à Pranzac, le SyBTB accompagné du département de la Charente, de l'EPTB Charente et de Charente Eaux ont présenté l'importance de la gestion de l'eau, leur complémentarité et les actions qu'ils mettent en place à échelles différentes (Grand bassin versant Charente, coordination départementale puis sous bassin versant Tardoire) au cours d'une **conférence et d'un débat sur l'eau**.



II.3.5. Réunion intersyndicale des gestionnaires du bassin de la Tardoire.



Pour pouvoir avoir **une coordination des gestionnaires de la Tardoire**, il est **organisé annuellement une réunion** avec une visite de terrain où l'ensemble des gestionnaires est invité (PNR Périgord-Limousin, SYMBA Bandiat-Tardoire, SYBTB) ainsi que les institutions (AEAG, EPTB, Région NA, département Charente, Charent'eaux,...). Cette action avait été **indiquée dans le PPG du Bandiat aval**.

En 2020, le SyBTB a organisé cette réunion à Genouillac.

Cette réunion a été suivie d'une **visite de terrain des travaux de recharge minérale sur la Bonnieure**.

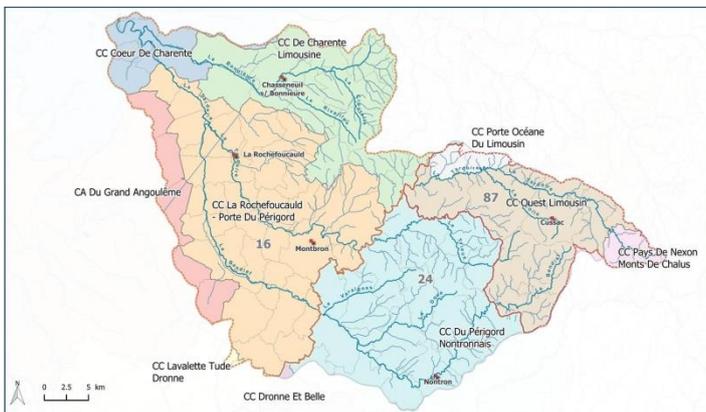


Figure 21 : localisation des gestionnaires sur le BV De la Tardoire



Figure 22 : présentation des travaux de recharge de la Bonnieure à Genouillac

II.3.6. Préservation de la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*).



Dans le cadre du Projet Européen LIFE + du Parc naturel régional Périgord-Limousin : Préservation de la Moule perlière et restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne, le SyBTB a apporté son aide le 20 février 2020 pour participer à **l'élevage et au tri des juvéniles**.

Ce fut également l'occasion pour le technicien/animateur de rivière et 2 stagiaires qui l'accompagnaient de découvrir le fonctionnement d'une ferme aquacole d'élevage des moules perlières, et ainsi mieux appréhender la gestion de la population de moules perlières présente naturellement sur le **Bassin du Bandiat**.



Figure 25: Ferme d'élevage des mulettes



Figure 24: Bacs d'élevage des truites et des mulettes



Figure 23: Tri des mulettes aux loupes binoculaires



Figure 26: Vue des mulettes dans la loupe binoculaire

II.3.7. Expertise de Charente Eaux pour la restauration de la continuité écologique de la Tardoire.



16 ouvrages sur la Tardoire sont classés en liste 2 prioritaire pour la restauration de la continuité écologique.

En 2019, le SyBTB a réalisé une **concertation** avec l'aide de l'Ifree (Institut Formation Recherche Education à l'Environnement) pour élaborer des propositions de gestion cohérente des ouvrages sur la Tardoire-Charentaise.

Ainsi, en 2020, **Charente eaux accompagne le SyBTB** pour réaliser une expertise visant à simuler la viabilité des solutions techniques vis-à-vis de la continuité écologique :

- Recueillir les données nécessaires à l'exécution de ces études (levés topographiques des sites et mesures de débit) ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques de l'état initial, de l'étiage à la crue décennale ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques des états projetés.

Phase 1 : levés topographiques

L'objectif de cette phase est l'acquisition des données topographiques en précision centimétrique (profils en travers et profils en long de la rivière) sur les 22 ouvrages de la Tardoire-Charentaise.



Figure 27: Relevés topographiques

Phase 2 : mesures des débits



Figure 28: Relevés débitimétriques

Ici, l'objectif est de réaliser 3 campagnes de mesures de débit pour chaque site :

- en périodes de hautes eaux (débit de plein bord) ;
- en période de moyennes eaux (module) ;
- en situation d'étiage (période estivale).

Les débits sont mesurés à l'aide de courantomètres. Ils serviront à établir des courbes de tarage nécessaires à la modélisation hydraulique. Si besoin, les données nationales de la banque Hydro seront interpolées pour compléter les données sur des débits non mesurés.

Phase 3 : modélisation hydraulique de l'état initial

Au cours de cette phase, l'objectif est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état initial pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2. Cette modélisation, réalisée à l'aide d'un logiciel (InfoWorks) en 1 Dimension, permet d'obtenir les cotes altimétriques des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé (de l'étiage à la crue décennale), en amont et en aval de chaque ouvrage.

Phase 4 : modélisation hydraulique avec état projeté et effacement

L'objectif de la dernière phase est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état projeté (schémas de principes actés en concertation) et du scénario d'effacement pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2, ainsi que les plans projetés. Cette modélisation, faite sur InfoWorks en 1 Dimension, permet d'obtenir les cotes des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé, en amont et en aval des solutions étudiées pour chaque site.

Elle permet d'avoir une approche globale sur l'ensemble du cours d'eau et d'identifier les priorités d'intervention.

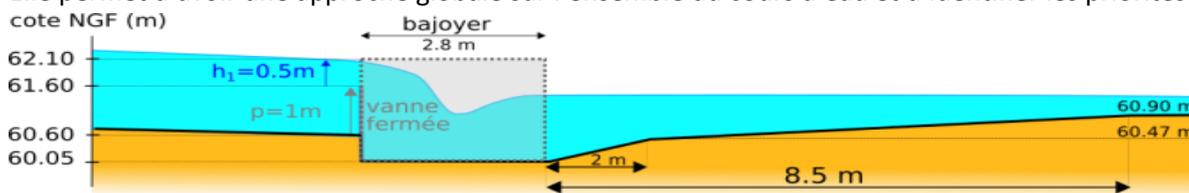


Figure 29: Exemple de modélisation hydraulique

II.3.8. Animation Natura 2000 « vallée de la Tardoire »



En partenariat avec l'Agence MTD A, nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 « vallée de la Tardoire », nous avons organisé une **sortie Nature** à Montbron, sur les berges de la Tardoire, le 16 septembre 2020.

Lors de cette animation nous avons fait découvrir au public les richesses du site, son fonctionnement ainsi que les actions de gestion visant à sa préservation.

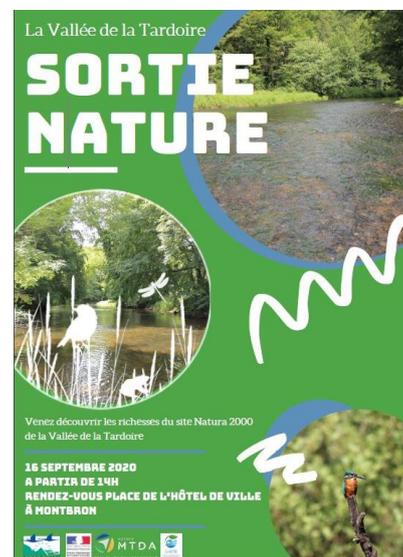


Figure 30: Affiche de la sortie Natura 2000

II.3.9. Suivi des pièges à empreintes sur la RNR de la Vallée de la Renaudie.



Le SyBTB participe à des animations Natura 2000 sur la Renaudie et la Tardoire avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), La Chambre d'Agriculture, le Centre d'Etude Technique Environnemental et Forestier (CETEF) et Charente Nature.

Au cours d'une animation, le technicien a pu apercevoir un mustélidé (Vison) sans pouvoir l'identifier clairement. Le Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE) a été contacté afin de mettre en place des pièges à empreintes et identifier s'il s'agit d'un Vison d'Europe ou d'Amérique.

Le SyBTB en partenariat avec le CEN Nouvelle-Aquitaine et l'Agence MTD A se relaient pour effectuer **un relevé mensuel des 4 pièges** à empreintes mis en place par le GREGE sur la RNR de la vallée de la Renaudie.



Figure 32: Mise en place des radeaux à empreintes



Figure 31: Relevé d'un bac d'argile

II.3.10. Animation scolaire avec l'école de Vouthon

Le 08 octobre 2020, le SyBTB s'est associé à l'école de Vouthon et au propriétaire du moulin de Vouthon pour proposer une animation autour de l'eau, la rivière et les moulins.

Cette animation s'inscrit dans un **projet pédagogique autour de la thématique de l'eau** monté par les institutrices de l'école de Vouthon. La classe d'eau permet aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de l'eau, afin de les inciter à adopter un comportement responsable vis-à-vis de cette ressource.

Les techniciens rivière ont proposés aux élèves de découvrir les usages, les enjeux et les différents acteurs de la Tardoire autour de jeux de réflexion.



Figure 33: Présentation des techniciens rivière

II.3.11. Rédaction de l'éditorial du SyBTB

En 2020, le SyBTB a publié son **4ème éditorial** appelé « Au fil des rivières du Karst » (**ANNEXE 3 : Editorial**).

On y retrouve sur la première page un point sur les élections de 2020, les nouveaux élus du syndicat ainsi que le rôle des élus GEMAPI.

En seconde page, on présente le bilan de la tranche n°3 des travaux de recharge sur la Bonnieure.

En troisième page, on retrouve une explication de l'étude technique pour la restauration de la continuité écologique sur la Tardoire, qui est actuellement en cours.

La quatrième page est consacrée à une présentation de l'organisation du SyBTB face à la COVID 19 et les principaux moyens de contacter le personnel du syndicat.

Les éditoriaux sont téléchargeables sur le site internet en suivant ce lien :

<https://www.sybtb.fr/documentation/editoriaux-sybtb/>



II.3.12. Reconnaissance en canoë des travaux sur la Tardoire



Une descente en canoë a été effectuée le 12 juin 2020 en présence de l'Association La Boulogne Canoë Kayak Tardoire Passion, du centre de plein air Le Chambon et les techniciens et agents d'entretien du Syndicat d'aménagement des rivières Bandiat, Tardoire et Bonnieure.

Comme tous les ans, l'objectif de la descente était de se mettre d'accord sur les travaux d'entretien et de diversification des écoulements à effectuer afin de

concilier la pratique du canoë-kayak avec les aménagements réalisés par le SyBTB tout en prenant en compte l'ensemble des autres usages. (**Compte rendu en annexe 4**).



Figure 34: arbre tombé obstruant l'écoulement de la Tardoire

II.3.13. Accompagnement à la vidange des plans d'eau du Centre de Plein Air (CPA) du Chambon



Figure 36: Vidange des plans d'eau



Le 28 mai 2020, le SyBTB a apporté un appui technique au CPA du Chambon et à Charente Eaux pour la réalisation de la **vidange des plans d'eau** du Chambon avant l'aménagement de ceux-ci.

Auparavant, le SyBTB avait également réalisé un **état des lieux du ruisseau** de la fontaine Saint-Pierre qui alimente les plans d'eau et une **bathymétrie** afin d'obtenir une cartographie

du fond des étangs.



Figure 35: Plan d'eau vidangé

II.3.14. Visite des travaux des syndicats de rivières Charentais.



Les 14, 15 et 16 octobre 2020, les techniciens rivières ont effectué plusieurs visites des travaux réalisés sur le territoire Charentais par différents syndicats de rivière.

1^{er} jour :

Travaux de récréation de lit par le **SyBRA**.

Travaux de re-méandrage d'un petit cours d'eau puis travaux de recharge sur la Bonnière par le **SyBTB**.

2^{ème} jour :

Travaux de restauration de la continuité écologique par le **SABV Dronne aval**.

Travaux de récréation de lit par le **SBV Né**.

3^{ème} jour :

Etude sur l'acquisition foncière dans le cadre de la réhabilitation de zones humides par le **SMABACAB**.

Etude sur la prévention inondation et la cartographie des zones à risque inondation par le **SyBRA**.

Ce séjour organisé par **Charente Eaux** est l'occasion d'échanger sur les modalités et techniques de réalisation des travaux.



Figure 37: Présentation des travaux de re-méandrage



Figure 38: Présentation de restauration de la continuité écologique

III. Orientation pour l'exercice 2021

III.1. État des lieux des zones blanches

L'adhésion des EPCI au syndicat en 2018 a vu de nombreuses « zones blanches » s'ajouter au territoire du SyBTB. De plus, le PPG du Bandiat est arrivé à terme à la fin de l'année 2018 et le PPG de la Tardoire à la fin de l'année 2020.

Un état des lieux des zones blanches et une révision des programmes d'actions du Bandiat et de la Tardoire vont donc être poursuivis dans les années à venir.

En 2020, le technicien/animateur de rivière a réalisé l'état des lieux de la **Renaudie** et ses affluents, de la **Touille** et ses affluents, du **Bandiat** et des **petits affluents** de la Tardoire. En ajoutant les bassins de la Ligonne et de la Bellonne déjà réalisés en 2019, il reste à réaliser l'état des lieux des bassins du Logeat et du Montizon.

En 2021, l'état des lieux des zones blanches sera poursuivi.

Ces états des lieux permettront d'alimenter une base de données et d'effectuer un diagnostic dans le but de proposer un programme d'actions.

III.2. Sensibilisation des nouveaux membres

Avant 2018, **l'échelle de travail des syndicats était les communes** qui ont été **sensibilisées et connaissent le fonctionnement des syndicats**.

Les **problèmes de trésorerie** du syndicat ont **montré que les EPCI**, via les délégués communautaires, **connaissent très peu le fonctionnement du syndicat**.

De plus, en 2020 **les élections municipales** ont modifié la liste des élus du syndicat.

Ainsi, il sera nécessaire de faire **des journées de sensibilisation, réunion...**avec les **élus communautaires et délégués des syndicats pour expliquer le rôle et l'intérêt du SyBTB sur le territoire**.

III.3. Autres interventions

Un **soutien technique sera réalisé pour les Aappmas** de la Bonnieure et la Tardoire pour la réalisation des travaux de recharge du lit de la rivière.

Le syndicat poursuivra ses actions dans les différents domaines que sont : la **surveillance de la rivière, le suivi de l'étiage, la lutte contre les espèces invasives, la médiation et la communication...**

III.4. Prévision temporelle pour 2021

Les données ci-dessous présentent le temps prévisionnel que vont passer les technicien/animateur de rivières pour l'année 2021.

La partie la plus importante du temps pour 2021 est surtout liée à l'état des lieux des zones blanches et les démarches administratives.

III.4.1. Temps prévu aux missions Agence de l'eau Adour-Garonne

Prévision 2021 des missions du TR - QV Bonnieure-Bandiat -Tardoire					
Missions		Nombres de jours	Temps en %	Mission	Total par grande missions
Le suivi de l'état des cours d'eau du syndicat	Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrain, propositions d'intervention...	90	41%	Le suivi de l'état des cours d'eau du syndicat	52%
	Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, berges instables, plantations récentes, ...	15	7%	L'accompagnement des travaux annuels	27%
	Etablissement de diagnostic précis et propositions d'interventions urgentes suite à un évènement particulier : crue, destruction d'ouvrages, ...	10	5%	Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	11%
L'accompagnement des travaux annuels	Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires	30	14%	La gestion des zones humides	9%
	Appui technique à la réalisation des travaux effectués, soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux, ...	20	9%		
	Travaux année en cours	10	5%		
Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	5	2%		
	Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	5	2%		
	Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence, ...)	5	2%		
	Elaboration et diffusion du rapport d'activité	10	5%		
La gestion des zones humides	Identification des zones concernées : localisation cartographique, délimitation, parcelles concernées, propriétaires/locataires concernés	5	2%		
	Définition des enjeux : piscicole, patrimoniale, crues, ...	5	2%		
	Suivi et surveillance de ces zones, sensibilisation des propriétaires	5	2%		
	Actions particulières : gestion de la végétation, appui technique / conseils pour la mise en place de haies, mesures agro-environnementales, ...	5	2%		
TOTAL	220	100%			

Tableau 2 : Prévision temporelle des missions AEAG du TR pour 2021

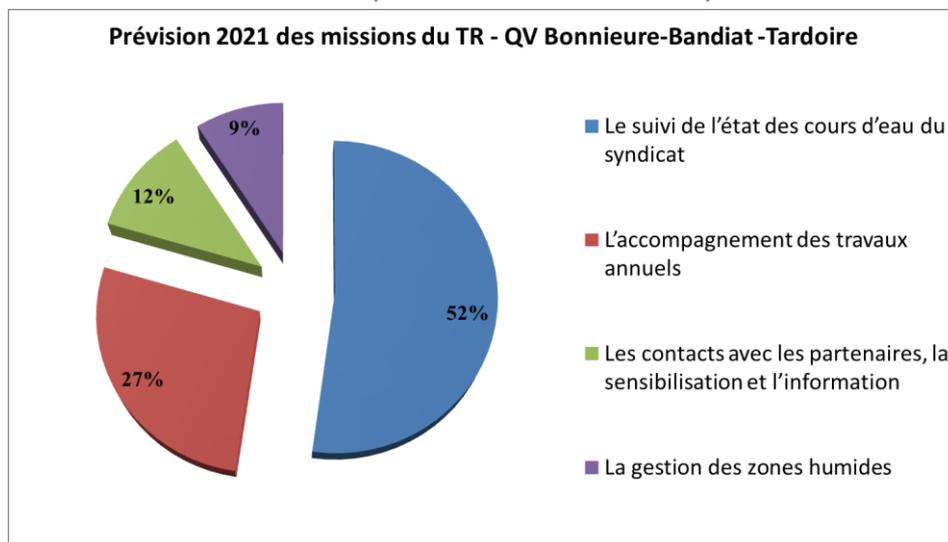


Figure 39: Prévision des pourcentages des missions AEAG du TR 2021

III.4.1. Temps prévu aux missions Région Nouvelle-Aquitaine

Prévision 2021 des missions du TR - QV Bonnieure-Bandiât - Tardoire						
Missions		Nombres de jours	Temps en %		Mission	Total par grande missions
Fédération des acteurs locaux et élus autour de l'outil opérationnel	Recherche des synergies	3	1%		Fédération des acteurs locaux et élus autour de l'outil opérationnel	5%
	Recherche des moyens	3	1%		Conduite de l'étude préalable par le porteur de l'outil	13%
	Coordination des différents maîtres d'ouvrage	4	2%		Organisation des comités techniques et de pilotage	4%
Conduite de l'étude préalable par le porteur de l'outil	Définition d'une stratégie à l'échelle du territoire hydrographique cohérent considéré	12	5%		Information et sensibilisation relative à l'outil opérationnel	10%
	Programme d'actions en réponse aux enjeux, défini de manière concertée avec l'ensemble des partenaires	10	5%		Gestion de la structure	68%
	Suivi de l'état d'avancement du programme d'actions de l'outil opérationnel	6	3%			
Organisation des comités techniques et	Lien étroit assuré entre les opérateurs	4	2%			
	Lien avec les partenaires techniques et financiers	5	2%			
Information et sensibilisation relative à l'outil opérationnel	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers de l'eau, des milieux aquatiques	15	7%			
	Communication sur les actions menées dans le cadre de cet outil auprès de l'ensemble de la population du bassin concerné	8	4%			
Gestion de la structure	Suivi administratif de la structure, travaux...	100	45%			
	Liens avec les élus et organisation des comités syndicaux	37	17%			
	Gestion du personnel	13	6%			
TOTAL		220	100%			

Tableau 3: Prévision temporelle des missions RNA du TR pour 2021

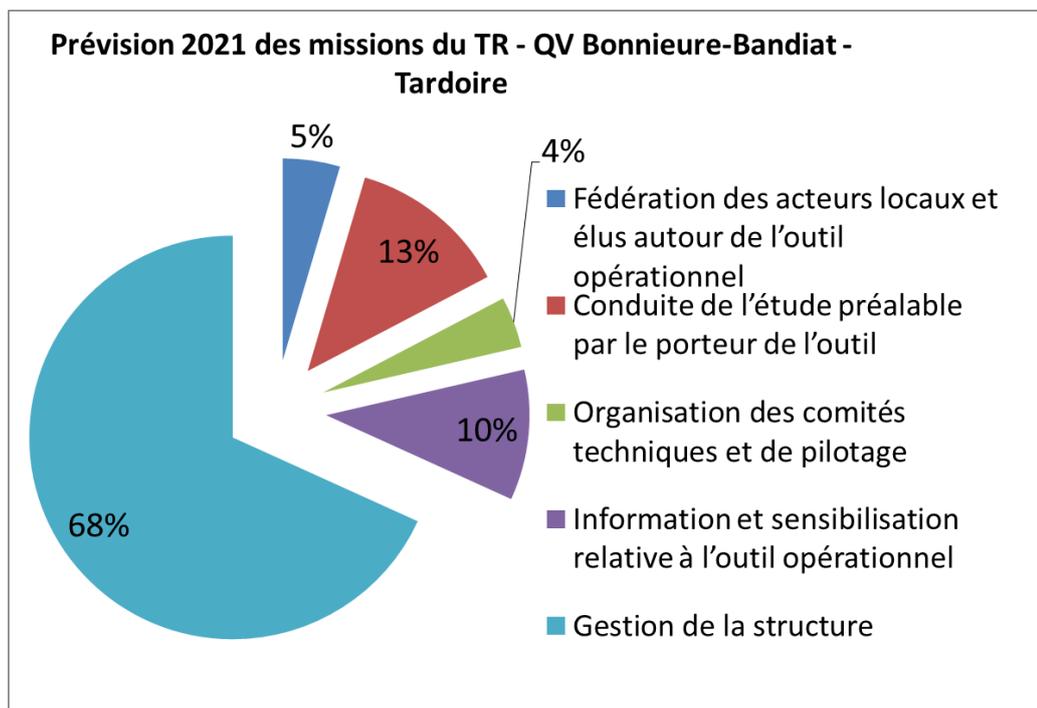


Figure 40: Prévision des pourcentages des missions RNA du TR 2021

III.5. Détail prévisionnel des lignes budgétaires 2021

Les tableaux ci-dessous présentent les dépenses liées aux postes des TR pour l'année 2021

III.5.1. Dépenses prévues en 2021 pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

	FORMULAIRE POUR INSTRUCTION DES MISSIONS DE CONSEIL, SENSIBILISATION, ETUDES, ANIMATION ET COMMUNICATION REALISEES EN REGIE	
---	---	---

Nom du bénéficiaire	SyBTB
Intitulé de l'opération	Missions de suivi et de gestion des cours d'eau
Année	2021
N° Dossier AEAG (si connu)	

en vert champ obligatoire à saisir à l'instruction par le bénéficiaire
en rouge champ réservé à l'Agence
en grisé champ calculé automatiquement

Tableau A : Frais salariaux directs supportés par le bénéficiaire (salaires et charges)	Agents dédiés à la mission		Coût salarial total annuel (€)	Nombre de jours travaillés dans l'année par agent (j)	Coût salarial journalier €/jour	Temps prévisionnel dédié à la mission (j)	Frais salariaux prévisionnels directs liés à la mission (€)	Commentaires
	Fonction	Nom						
				(a)	(b)	(a)/(b)	(c)	(d)= (c) x (a)/(b)
	Technicien	VIAL Quentin	42 000.00 €	220	190.90 €	220.00	42 000.00 €	
	Ingénieur							
	Directeur (uniquement si directement impliqué dans la mission)	ROJO-DIAZ Emmanuel	52 000.00 €	220	236.36 €	220.00	52 000.00 €	
	Secrétariat (uniquement si directement impliqué dans la mission)	DROIT Emilie	32 000.00 €	220	145.45 €	220.00	32 000.00 €	
	Total		126 000.00 €			660.00	126 000.00	=total A

Tableau B : Autres dépenses supportées par le bénéficiaire directement liées à la mission (essentiellement déplacements des salariés)	Nature de la dépense supportée	Prévisionnel	
		Montant prévisionnel en € HT	Commentaires
	Frais de déplacement versés aux agents (repas, nuitées..)	3 000.00 €	
	Frais kilométriques versés aux agents	0.00 €	
	Location de véhicules	0.00 €	
	Frais de véhicule = amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure	0.00 €	
	Assurance des véhicules	2 500.00 €	
	Carburant	6 600.00 €	
	Embarcation (= amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure)	0.00 €	
	Total	12 100.00 €	=Total B

Tableau C : Frais indirects établis sur la base de 20% des frais salariaux	Le forfait de 20% comprend tous les frais indirects non directement liés à la mission, tels que: -Fournitures administratives et bureautiques, -Entretien et réparation du matériel de bureau - ordinateur, GPS, - bottes, gants -Services et matériels télécom, reprographie, informatique -Formation, médecine du travail -Loyers, charges locatives et foncières, assurances	Taux forfaitaire	Prévisionnel
		(f)	(g)= (d) x (f)
		20%	25 200.00
			=Total C

Récapitulatif		
	Prévisionnel de l'opération à l'instruction	Prévisionnel éligible à l'instruction
Total A : salaires et charges du personnel dédié à la mission	126 000.00 €	-
Total B : dépenses liées aux déplacements	12 100.00 €	-
Total C : frais indirects	25 200.00 €	-
Total D : dépenses ponctuelles sur factures (véhicules)	29 500.00 €	-
Total général	192 800.00	-

Tableau D : Dépenses ponctuelles qui font l'objet d'une facturation hors déplacements liés à la mission (prestation de service, matériel intégralement facturés au bénéficiaire dédiés à la mission de l'année considérée)	Nature de la dépense supportée	Prévisionnel	
		Montant prévisionnel en € HT	Commentaires
	Equipeur spécifique (serveur)	2 500.00 €	
	Location de salle		
	Frais d'étude ou d'analyse		
	Dépenses de communication facturées au bénéficiaire	2 000.00 €	
	Autres dépenses (véhicule)	25 000.00 €	
	Bénévolat associatif valorisé		
	Total	29 500.00 €	=Total D

Date : lundi 14 décembre 2020

Signature et cachet

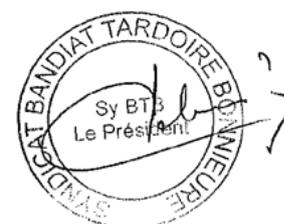


Tableau 4 : Dépenses prévues en 2021 pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

III.5.2. Dépenses prévues en 2021 pour la Région Nouvelle-Aquitaine

FORMULAIRE POUR INSTRUCTION DES MISSIONS DE CONSEIL, SENSIBILISATION, ETUDES, ANIMATION ET COMMUNICATION



Nom du bénéficiaire	SyBTB
Intitulé de l'opération	Missions de suivi et de gestion des cours d'eau
Année	2021
N° Dossier	

Tableau A : Frais salariaux directs supportés par le bénéficiaire (salaires et charges)	Agents dédiés à la mission		Coût salarial total annuel (€) (a)	Nombre de jours travaillés dans l'année par agent (j) (b)	Coût salarial journalier €/jour (a)/(b)	Prévisionnel		Frais salariaux prévisionnels directs liés à la mission (€) (d)= (c) x (a)/(b)	Commentaires
	Fonction	Nom				Temps prévisionnel dédié à promouvoir les outils opérationnels (c)	en pourcentage		
	Animateur	VIAL Quentin				40 000.00 €	220 j		
Animateur	ROJO-DIAZ Emmanuel	50 000.00 €	220 j	227.27 €	140 j	64%	31 818.18 €		
Total			90 000.00 €	440 j		210 j	48%	44 545.45	=Total A

Tableau B : Autres dépenses supportées par le bénéficiaire directement liées à la mission (essentiellement déplacements des salariés)	Nature de la dépense supportée	Prévisionnel	
		Montant prévisionnel en TTC	Commentaires
	Frais de déplacement versés aux agents (repas, nuitées...)	1 431.82 €	
	Frais kilométriques versés aux agents	0.00 €	
	Location de véhicules	0.00 €	
	Frais de véhicule = amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure	0.00 €	
	Assurance des véhicules	1 193.18 €	
	Carburant	3 150.00 €	
	Embarcation (= amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure)	0.00 €	
Total		5 775.00 €	=Total B

Tableau C : Frais indirects établis sur la base de 20% des frais salariaux	Le forfait de 20% comprend tous les frais indirects non directement liés à la mission, tels que: -Fournitures administratives et bureautiques, -Entretien et réparation du matériel de bureau - ordinateur, GPS, - bottes, gants -Services et matériels télécom, reprographie, informatique -Formation, médecine du travail -Loyers, charges locatives et foncières, assurances	Taux forfaitaire	Prévisionnel
		(f)	(g)= (d) x (f)
		20%	8 909.09
			=Total C

Tableau D : Dépenses ponctuelles qui font l'objet d'une facturation hors déplacements liés à la mission (prestation de service, matériel intégralement dédiés à la mission de l'année considérée)	Nature de la dépense supportée	Prévisionnel	
		Montant prévisionnel en HT	Commentaires
	Equipement spécifique (serveur)	1 193.18 €	
	Location de salle		
	Frais d'étude ou d'analyse		
	Dépenses de communication facturées au bénéficiaire	954.55 €	
	Autres dépenses (véhicule)	11 931.82 €	
	Bénévolat associatif valorisé		
Total		14 079.55 €	=Total D

Récapitulatif	Prévisionnel de l'opération	
	à l'instruction	
Total A : salaires et charges du personnel dédié à la mission		44 545.45 €
Total B : dépenses liées aux déplacements		5 775.00 €
Total C : frais indirects		8 909.09 €
Total D : dépenses ponctuelles sur factures		14 079.55 €
Total général		73 309.00

Date : lundi 14 décembre 2020

Signature et cachet



Tableau 5: Dépenses prévues en 2021 pour la Région Nouvelle-Aquitaine

III.6. Aides possibles pour salaire + investissement pour les 2 postes de technicien/animateur de rivière et secrétariat 2021

◇ Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Possible aide sur un animateur d'outil opérationnel, multithématique et partenarial, à l'échelle de territoires hydrographiques cohérents (mission technicien bassin versant)

Mission d'animation/coordination plafonnée à 50 000 € / an salaire chargé + 5 000 € de frais formation, restaurations ou de déplacements liés au poste.

Animation plafonnée à 2 ETP par outil : Taux maximum de la Région : 20%

◇ Le département de la Charente

Il n'apporte plus d'aide au poste de technicien

◇ L'Agence de l'Eau Adour -Garonne

Baisse du taux de 60 % à 40 % (Conditions particulières de déclenchement du taux bonifié à 50 % dans le cas d'une maîtrise d'ouvrage unique à l'échelle du bassin versant ou à une échelle pertinente dans le cadre des grands bassins versants)

<u>Plan de financement pour les 2 postes d'animateurs du SyBTB 2021</u>		
		<i>2021</i>
Montant de la dépende subventionnable	Pour l'AEAG	<i>192 800,00 €</i>
	Pour CRNA	<i>73 309,00 €</i>
	TTC	<i>195 220,00 €</i>
	Taux	Total des aides par institutions
Aides du CRNA	20%	14 661,80 €
Aides AEAG	50%	96 400,00 €
TOTAL des aides	57%	111 061,80 €
Restant à la charge de la collectivité	43%	84 158,20 €

IV. Bilan temporel et financier de ces missions

IV.1. Temps consacré aux missions Agence de l'eau Adour-Garonne

Bilan 2020 des missions du TR - QV Bonnieure-Bandiât -Tardoire					
Missions		Nombres de jours	Temps en %	Mission	Total par grande missions
Le suivi de l'état des cours d'eau du syndicat	Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrain, propositions d'intervention...	88	40%	Le suivi de l'état des cours d'eau du syndicat	50%
	Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, berges instables, plantations récentes, ...	9	4%	L'accompagnement des travaux annuels	21%
	Etablissement de diagnostic précis et propositions d'interventions urgentes suite à un évènement particulier : crue, destruction d'ouvrages, ...	13	6%	Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	20%
L'accompagnement des travaux annuels	Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires	17	8%	La gestion des zones humides	9%
	Appui technique à la réalisation des travaux effectués, soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux, ...	21	10%		
	Travaux année en cours	9	4%		
Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	5	2%		
	Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	13	6%		
	Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence, ...)	15	7%		
	Elaboration et diffusion du rapport d'activité	10	5%		
La gestion des zones humides	Identification des zones concernées : localisation cartographique, délimitation, parcelles concernées, propriétaires/locataires concernés	5	2%		
	Définition des enjeux : piscicole, patrimoniale, crues, ...	5	2%		
	Suivi et surveillance de ces zones, sensibilisation des propriétaires	5	2%		
	Actions particulières : gestion de la végétation, appui technique / conseils pour la mise en place de haies, mesures agro-environnementales, ...	5	2%		
TOTAL		220	100%		

Tableau 6 : Bilan temporel des missions AEAG du TR pour 2020

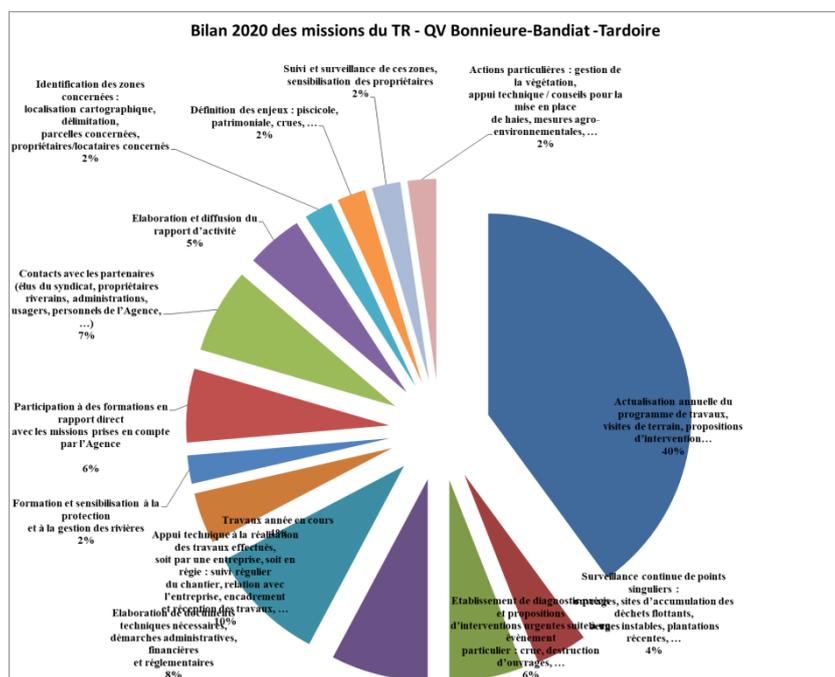


Figure 41: Pourcentage des missions du TR AEAG 2020

On peut noter qu'une activité est prépondérante. Elle est liée à la réalisation d'états des lieux et de l'actualisation du programme de travaux.

IV.1. Temps consacré aux missions Région Nouvelle-Aquitaine

Bilan 2020 des missions du TR -QV Bonnieure-Bandiât -Tardoire				Missions 2020_QV	
Missions		Nombres de jours	Temps en %	Mission	Total par grande missions
Fédération des acteurs locaux et élus autour de l'outil opérationnel	Recherche des synergies	4	2%	Fédération des acteurs locaux et élus autour de l'outil opérationnel	5%
	Recherche des moyens	4	2%		
	Coordination des différents maîtres d'ouvrage	4	2%		
Conduite de l'étude préalable par le porteur de l'outil	Définition d'une stratégie à l'échelle du territoire hydrographique cohérent considéré	10	5%	Conduite de l'étude préalable par le porteur de l'outil	12%
	Programme d'actions en réponse aux enjeux, défini de manière concertée avec l'ensemble des partenaires	10	5%	Organisation des comités techniques et de pilotage	5%
	Suivi de l'état d'avancement du programme d'actions de l'outil opérationnel	6	3%	Information et sensibilisation relative à l'outil opérationnel	9%
Organisation des comités techniques et de pilotage	Lien étroit assuré entre les opérateurs	4	2%	Gestion de la structure	68%
	Lien avec les partenaires techniques et financiers	8	4%		
Information et sensibilisation relative à l'outil opérationnel	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers de l'eau, des milieux aquatiques	12	5%		
	Communication sur les actions menées dans le cadre de cet outil auprès de l'ensemble de la population du bassin concerné	8	4%		
Gestion de la structure	Suivi administratif de la structure, travaux...	100	45%		
	Liens avec les élus et organisation des comités syndicaux	37	17%		
	Gestion du personnel	13	6%		
TOTAL		220	100%		

Tableau 7 : Bilan temporel des missions RNA du TR pour 2020

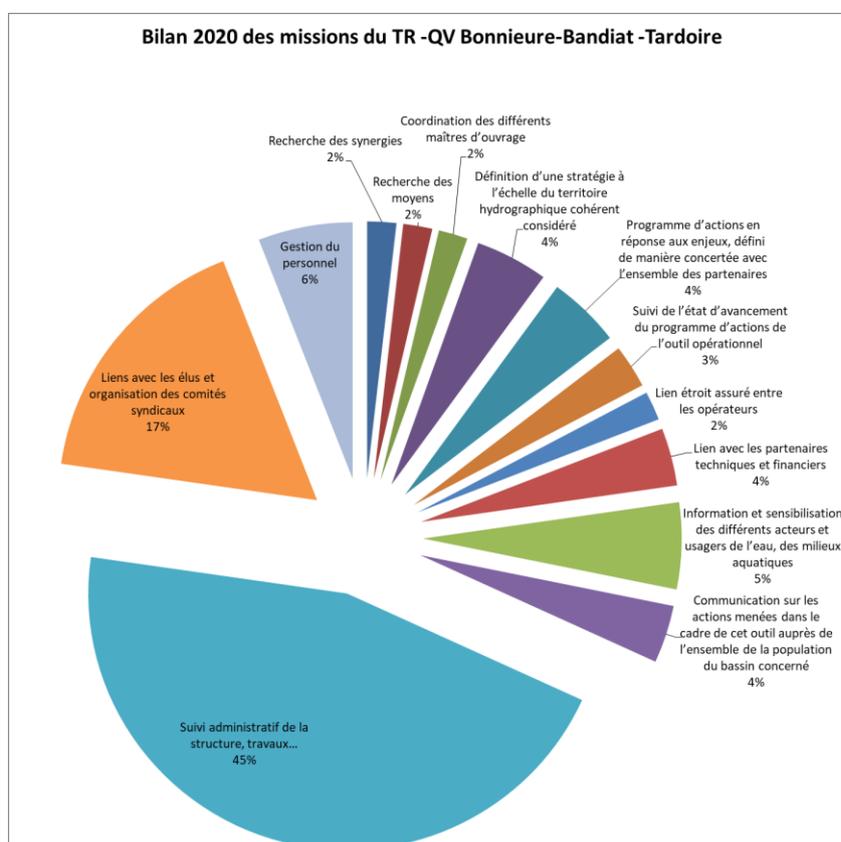


Figure 42: Pourcentage des missions du TR RNA2020

IV.2. Bilan financier pour l'AEAG

 AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE <small>PRODIGES ET DÉPENSES EN COMMUN</small> <small>DES DÉPARTEMENTS DE LA GARONNE ET DE LA HAUTE-GARONNE</small>	FORMULAIRE POUR INSTRUCTION DES MISSIONS DE CONSEIL, SENSIBILISATION, ETUDES, ANIMATION ET COMMUNICATION REALISEES EN REGIE	 PROGRAMME 2019/2024
---	--	---

Nom du bénéficiaire	SyBTB
Intitulé de l'opération	Mission de technicien de rivière
Année	2020
N° Dossier AEAG (si connu)	240 16 1750

en bleu champ obligatoire à saisir au solde par le bénéficiaire
en grisé champ calculé automatiquement
en violet champ réservé à l'Agence

Tableau A : Frais salariaux directs supportés par le bénéficiaire (salaires et charges)	Agents dédié à la mission		Définitif					Éligible (à renseigner par l'Agence à l'instruction)			
	Fonction	Nom	Coût salarial total annuel réel (€)	Nombre de jours travaillés dans l'année par agent réel (j)	Coût salarial journalier définitif (€/j)	Temps réel dédié à la mission (j)	Frais salariaux directs définitifs liés à la mission (€)	Commentaires	Nombre de jours éligibles (j)	Frais salariaux éligibles réels (€)	Commentaires
			(a)	(b)	(a)/(b)	(c)	(d) = (c) x (a)/(b)		(c éligible)	(d éligible) = (c éligible) x (a)/(b)	(réservé Agence)
	Technicien	VIAL Quentin	38 130,19 €	220	173,31 €	220,00	38 130,19 €				
	Ingenieur										
	Directeur (uniquement si directement impliqué dans la mission)	ROJO-DIAZ Emmanuel	33 878,44 €	220	153,99 €	220,00	33 878,44 €				
	Secrétariat (uniquement si directement impliqué dans la mission)	DROIT Emilie	30 308,23 €	220	137,76 €	220,00	30 308,23 €				
	Total		102 316,86 €			660,00	102 316,86 €	=Total A réel	-	-	=Total A éligible réel

Tableau B : Autres dépenses supportées par le bénéficiaire directement liées à la mission (essentiellement déplacements des salariés)	Nature de la dépense supportée	Définitif		Éligible (à renseigner par l'Agence à l'instruction)	
		Montant définitif réel	Commentaires	Montant éligible	Commentaires (réservé Agence)
	Frais de déplacement versés aux agents (repas, nuitées...)	1 956,48 €			
	Frais kilométriques versés aux agents	0,00 €			
	Location de véhicules	0,00 €			
	Frais de véhicule = amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure	1 748,57 €			
	Assurance des véhicules	2 359,50 €			
	Carburant	7 030,93 €			
	Embarcation (= amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure)	870,00 €			
	Total	13 965,48 €	=Total B	-	=Total B éligible réel

Tableau C : Frais indirects établis sur la base de 20% des frais salariaux	Le forfait de 20% comprend tous les frais indirects non directement liés à la mission, tels que : -Fournitures administratives et bureautiques, -Entretien et réparation du matériel de bureau -ordinateur, GPS, -boîtes, gants -Services et matériels télécom, reprographie, informatique -Formation, médecine du travail -Loyers, charges locatives et foncières, assurances	Taux forfaitaire	Définitif	Éligible
		(f)	(g) = (d) x (f)	(g éligible) = (d éligible) x (f)
		20%	20 463,37	-
			=Total C	=Total C éligible réel

Tableau D : Dépenses ponctuelles qui font l'objet d'une facturation hors déplacements liés à la mission (prestation de service, matériel intégralement dédiés à la mission de l'année considérée)	Nature de la dépense supportée	Définitif		Éligible (à renseigner par l'Agence à l'instruction)	
		Montant définitif réel HT	Commentaires	Montant éligible réel HT	Commentaires (réservé Agence)
	Equipeur spécifique	2 718,50 €			
	Location de salle				
	Frais d'étude ou d'analyse				
	Dépenses de communication facturées au bénéficiaire	3 488,40 €			
	Autres dépenses				
	Bénévolat associatif valorisé				
	Total	6 206,90 €	=Total D	-	=Total D éligible réel

	Récapitulatif			
	Prévisionnel de l'opération à l'instruction	Prévisionnel éligible à l'instruction	Définitif (au solde)	Définitif éligible (au solde)
Total A : salaires et charges du personnel	120 000,00 €	120 000,00 €	102 316,86 €	-
Total B : dépenses liées aux déplacements	12 666,67 €	12 666,67 €	13 965,48 €	-
Total C : frais indirects	24 000,00 €	24 000,00 €	20 463,37 €	-
Total D : dépenses ponctuelles sur factures	4 500,00 €	4 500,00 €	6 206,90 €	-
Total général	161 166,00	161 166,00	142 952,61 €	-

Date : 10-02-2021
Signature de la secrétaire comptable



Date : 10-02-2021
Signature et cachet



Tableau 8: Dépenses 2020 liées aux postes -AEAG

Il a été demandé 161 166€ et il fut dépensé 142 952,61 € pour un cout journalier moyen de 216,60€.

IV.3. Bilan financier pour le CRNA



FORMULAIRE POUR INSTRUCTION DES MISSIONS DE CONSEIL, SENSIBILISATION, ETUDES, ANIMATION ET COMMUNICATION REALISEES

Nom du bénéficiaire	SyBTB
Intitulé de l'opération	Mission d'animation
Année	2020
N° Dossier region (si connu)	N° 2020 / 10611120

Tableau A : Frais salariaux directs supportés par le bénéficiaire (salaires et charges)	Agents dédié à la mission		Définitif					Commentaires	
	Fonction	Nom	Coût salarial total annuel réel (€)	Nombre de jours travaillés dans l'année par agent réel (j)	Coût salarial journalier définitif (€/j)	Temps réel dédié à la mission (j)	en pourcentage		Frais salariaux directs définitifs liés à la mission (€)
			(a)	(b)	(a)/(b)	(c)			(d)= (c) x (a)/(b)
	Animateur	VIAL Quentin	38 130,19 €	220 j	173,31 €	70 j	32%	12 132,33 €	
	Animateur	ROJO-DIAZ Emmanuel	33 878,44 €	220 j	153,99 €	140 j	64%	21 559,01 €	
	Total		72 008,63 €	440 j		210 j	48%	33 691,34 € =total A réel	

Tableau B : Autres dépenses supportées par le bénéficiaire directement liées à la mission (essentiellement déplacements des salariés)	Nature de la dépense supportée	Définitif	
		Montant définitif réel	Commentaires
	Frais de déplacement versés aux agents (repas, nuitées...)	933,77 €	
	Frais kilométriques versés aux agents	0,00 €	
	Location de véhicules	0,00 €	
	Frais de véhicule = amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure	834,54 €	
	Assurance des véhicules	1 126,13 €	
	Carburant	3 355,67 €	
	Embarcation (= amortissement de l'achat selon les règles comptables de la structure)	415,23 €	
	Total	6 665,34 € =Total B	

Tableau C : Frais indirects établis sur la base de 20% des frais salariaux	Le forfait de 20% comprend tous les frais indirects non directement liés à la mission, tels que: -Fournitures administratives et bureautiques, -Entretien et réparation du matériel de bureau -ordinateur, GPS, -bottes, gants -Services et matériels télécom, reprographie, informatique -Formation, médecine du travail -Loyers, charges locatives et foncières, assurances	Taux forfaitaire	Définitif
		(f)	(g)= (d) x (f)
		20%	6 738,27
			=Total C

Tableau D : Dépenses ponctuelles qui font l'objet d'une facturation hors déplacements liés à la mission (prestation de service, matériel intégralement dédiés à la mission de l'année considérée)	Nature de la dépense supportée	Définitif	
		Montant définitif réel HT	Commentaires
	Equipement spécifique	1 297,47 €	
	Location de salle		
	Frais d'étude ou d'analyse		
	Dépenses de communication facturées au bénéficiaire	1 664,92 €	
	Autres dépenses		
	Bénévolat associatif valorisé		
	Total	2 962,38 € =Total D	

Récapitulatif		
	Prévisionnel éligible à l'instruction	Définitif (au solde)
Total A : salaires et charges du personnel	30 000,00 €	33 691,34 €
Total B : dépenses liées aux déplacements	10 545,00 €	6 665,34 €
Total C : frais indirects	6 000,00 €	6 738,27 €
Total D : dépenses ponctuelles sur factures	3 000,00 €	2 962,38 €
Total général	49 545,00	50 057,34 €

Date : 10-02-2021
Signature de la secrétaire comptable

Date : 10-02-2021
Signature et cachet

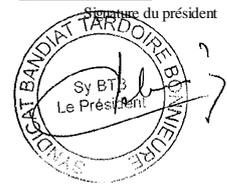


Tableau 9: Dépenses 2020 liées aux postes - CRNA

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des légendes	2
ANNEXE 2 : Factures travaux de recharge Herbreteau TP	4
ANNEXE 3 : Editorial	6
ANNEXE 4 : Compte rendu de la descente en canoë	8
ANNEXE 5 : Devis et facture éditoriaux 2020.....	12
ANNEXE 6 : Relevé d'Identité bancaire du SYBTB	14

ANNEXE 1 : Liste des légendes

Tableaux

Tableau 1: Activité des agents en période de confinement.....	8
Tableau 2 : Prévion temporelle des missions AEAG du TR pour 2021.....	23
Tableau 3: Prévion temporelle des missions RNA du TR pour 2021.....	24
Tableau 4 : Dépenses prévues en 2021 pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne	25
Tableau 5: Dépenses prévues en 2021 pour la Région Nouvelle-Aquitaine	26
Tableau 6 : Bilan temporel des missions AEAG du TR pour 2020	28
Tableau 7 : Bilan temporel des missions RNA du TR pour 2020	29
Tableau 8: Dépenses 2020 liées aux postes -AEAG.....	30
Tableau 9: Dépenses 2020 liées aux postes - CRNA.....	31

Figures

Figure 1 : Territoire en compétence SyBTB au 1 ^{er} janvier 2018.....	4
Figure 2 : Territoires des EPCI et du BV de la Tardoire.....	4
Figure 3 : Périmètre de compétence du SyBTB fin 2018.....	5
Figure 4 : Extrait des statuts du SyBTB.....	6
Figure 5 : Extrait des statuts du SyBTB.....	6
Figure 6: Note lié à la COVID 19 et au confinement.....	7
Figure 7: Tableau récapitulatif des cours d'eau des zones blanches	9
Figure 8: Tablette de terrain	10
Figure 9: avancement de l'état des lieux des ZB	10
Figure 10: Aperçu du logiciel QGIS.....	11
Figure 11: Interface intervention	11
Figure 12: Interface observation	11
Figure 13: Captures d'écran de l'application Qfield	12
Figure 14: Livraison des matériaux.....	13
Figure 15: Dépôt des matériaux dans le lit de la Tardoire	13
Figure 16: Embâcle obstruant l'ancien bief du moulin.....	13
Figure 17: Arrachage manuel de la jussie.....	14
Figure 18: Localisation de la jussie en 2020	14

Figure 19: schéma de fonctionnement d'une rivière	15
Figure 20: Article de presse	16
Figure 21 : localisation des gestionnaires sur le BV De la Tardoire.....	16
Figure 22 : présentation des travaux de recharge de la Bonnieure à Genouillac	16
Figure 23: Tri des mulettes aux loupes binoculaires	17
Figure 24: Bacs d'élevage des truites et des mulettes	17
Figure 25: Ferme d'élevage des mulettes	17
Figure 26: Vue des mulettes dans la loupe binoculaire	17
Figure 27: Relevés topographiques	18
Figure 28: Relevés débitométriques	18
Figure 29: Exemple de modélisation hydraulique.....	18
Figure 30: Affiche de la sortie Natura 2000	19
Figure 31: Relevé d'un bac d'argile	19
Figure 32: Mise en place des radeaux à empreintes.....	19
Figure 33: Présentation des techniciens rivière	20
Figure 34: arbre tombé obstruant l'écoulement de la Tardoire	20
Figure 35: Plan d'eau vidangé	21
Figure 36: Vidange des plans d'eau.....	21
Figure 37: Présentation des travaux de re-méandrage.....	21
Figure 38: Présentation de restauration de la continuité écologique	21
Figure 39: Prévision des pourcentages des missions AEAG du TR 2021	23
Figure 40: Prévision des pourcentages des missions RNA du TR 2021	24
Figure 41: Pourcentage des missions du TR AEAG 2020	28
Figure 42: Pourcentage des missions du TR RNA2020	29
Figure 1: radiers mis en place en 2017 au Maine Pachou.....	10
Figure 2: arbre en sortie de méandre au niveau de Perry	10
Figure 3: embâcles à la confluence avec la Renaudie	11

ANNEXE 2 : Factures travaux de recharge Herbreteau TP



HERBRETEAU TP
 35, route de La Rochefoucauld
 16220 MONTBRON
 Tél. : 05 45 70 75 17 Fax : 05 45 70 83 57
 Mail : herbreteautp@orange.fr

Code client : CSYBTB
 Email : q.vial@sybtb.fr

Adresse de livraison :
 La petite Rivière
 16110 AGRIS

ETS SYBTB
 La petite Rivière
 16110 AGRIS

Date : 06/08/2020
 Page 1/1

Suivi par : Virginie Forestier (Tel. : 05 45 70 75 17)

Facture N° FA0000242
Travaux d'enrochement, lieu-dit Le Maine Pachou

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
DV0000153 du 21/10/2019 Mise en place d'enrochement et de remblais, pris sur site, à la pelle 140 et au dumper	1.00	Forfait	3 830.00	3 830.00	20.00

Mode de règlement : Chèque à réception
Date d'échéance : 06/08/2020
IBAN: FR76 12406001 14001678 3730215
BIC: AGRIFRPP824

Bases HT	Taux	Montant TVA
3 830.00	20.00 %	766.00

Total HT :	3 830.00 €
Total TVA :	766.00 €
Total TTC :	4 596.00 €
Règlement(s) :	0.00 €
Net à payer :	4 596.00 €

Sarl HERBRETEAU TP au capital de 10 000€ - Code APE 4312A
 SIRET : 419682034 - N° TVA Intracom : FR82419682034



HERBRETEAU TP
35, route de La Rochefoucauld
16220 MONTBRON
Tél. : 05 45 70 75 17 Fax : 05 45 70 83 57
Mail : herbreteautp@orange.fr

Code client : CSYBTB
Email : q.vial@sybtb.fr

Adresse de livraison :
La petite Rivière
16110 AGRIS

ETS SYBTB
La petite Rivière
16110 AGRIS

Date : 06/08/2020
Page 1/1

Suivi par : Virginie Forestier (Tel. : 05 45 70 75 17)

Facture N° FA0000243

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
DV0000300 du 23/07/2020 Fourniture et transport de blocs d'enrochement	1.00	Forfait	580.00	580.00	20.00

Mode de règlement : Chèque à réception
Date d'échéance : 06/08/2020
IBAN : FR76 12406001 14001678 3730215
BIC : AGRIFRPP824

Bases HT	Taux	Montant TVA
580.00	20.00 %	116.00

Total HT :	580.00 €
Total TVA :	116.00 €
Total TTC :	696.00 €
Règlement(s) :	0.00 €
Net à payer :	696.00 €

Sarl HERBRETEAU TP au capital de 10 000€ - Code APE 4312A
SIRET : 419682034 - N° TVA Intracom : FR82419682034



Le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) sort en cette fin d'année, son quatrième éditorial afin de vous présenter les travaux effectués en 2020 et de vous informer des dernières actualités liées à nos rivières.

Au Sommaire

- Page 1 : Elections 2020 ; Rôle des élus GEMAPI.
- Page 2-3 : Travaux sur la Bonnieure ; Etude sur la Tardoire.
- Page 4 : Organisation du SyBTB face à la Covid 19.

ELECTIONS 2020 : De nouveaux élus au sein du SyBTB.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, de nouveaux délégués ont été désignés pour siéger au SyBTB.

Sur les 74 élus qui siègent au syndicat, 23 ont été reconduits, soit 69% de nouveaux délégués.

La réunion d'installation du nouveau comité syndical s'est déroulée le 23 septembre à Rivières.

A l'issue de cette réunion, le président du SyBTB et deux vices présidents ont été élus :



Mr DECHANDON Daniel, Président



Mr GENINI Didier, 1er vice Président



Mr POINT Pascal, 2ème vice Président

4 délégués viennent compléter le bureau :

- Monsieur RICHARD Christophe
- Monsieur LAURIN Jacky
- Madame MICHENAUD Françoise
- Monsieur LEONARD Jean-Pierre

Le président, les élus et le personnel du SyBTB tiennent à remercier Monsieur VERGNION Jean-Marcel, ancien président du SIAHP Tardoire puis du SyBTB. Son investissement dans la gestion des rivières remonte à 1995.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui peuvent compter sur les délégués reconduits ainsi que sur le personnel du SyBTB pour les accompagner.

ROLE DES ELUS GEMAPI : Un acteur de proximité essentiel.

Qu'il soit conseiller communautaire ou élu municipal, le délégué représente l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre - EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles) qui l'a désigné pour siéger au sein du syndicat.

Il doit donc porter la voix de l'EPCI auprès du syndicat et inversement, il constitue le dépositaire des enjeux du syndicat à compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans la définition des politiques d'aménagement portées par l'EPCI.



En résumé, l'élu en charge de la GEMAPI :

- Assure un dialogue entre son syndicat et son EPCI ;
- Définit les actions du syndicat en intégrant les enjeux de son EPCI ;
- Porte et valorise les actions du syndicat auprès de son EPCI et du territoire ;
- Met en cohérence les moyens financiers alloués par l'EPCI au regard des besoins du syndicat ;
- Organise une gouvernance adaptée ;
- Constitue un relais local auprès des riverains, des usagers, des propriétaires, des communes, etc.



ORGANISATION DU SyBTB FACE A LA COVID 19 : Quelques mesures à respecter.

Face à l'épidémie de covid-19 qui sévit sur le territoire national, la collectivité s'est organisée pour assurer la continuité du service et maintenir les activités prioritaires tout en assurant la protection de ses agents.

Les agents du syndicat adoptent les gestes barrières prônés par le gouvernement : se laver régulièrement les mains, garder une distance d'au moins 1m avec les autres, porter le masque quand la distance ne peut pas être respectée, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.



Service administratif et technique :

- ✓ Les agents privilégient au maximum le télétravail dès qu'il peut être mis en place.
- ✓ Le matériel commun (Photocopieur, salle de réunion, porte d'entrée...) est systématiquement désinfecté entre chaque utilisation.
- ✓ Le syndicat est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Nous restons joignables par mail et téléphone et nous nous déplaçons dès que nécessaire.

Régie et chantier d'insertion :

- ✓ Le port du masque est rendu obligatoire dans les véhicules lors des transports.
- ✓ L'activité individuelle est privilégiée, sur des parcelles différentes, à plusieurs rangs d'écart, travail en décalé...
- ✓ Les outils individuels sont privilégiés. L'outillage et le matériel est régulièrement nettoyé à chaque transmission d'un individu à l'autre et à la fin de la journée.
- ✓ Les visites sur les chantiers sont interdites, hormis les personnes indispensables.
- ✓ Des kits de désinfection (ex. : eau, savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique et autres consommables) sont mis à disposition dans chaque véhicules et dans l'atelier.



Avril 2020 : Chantier d'enlèvement d'un embâcle créé par la chute d'un arbre à Rochebertier sur la Tardoire. Cette intervention a été réalisée durant la première période de confinement en effectif réduit (3 personnes) afin d'éviter les contacts.



Pour plus d'informations, retrouvez nous sur le site internet : www.sybtb.fr

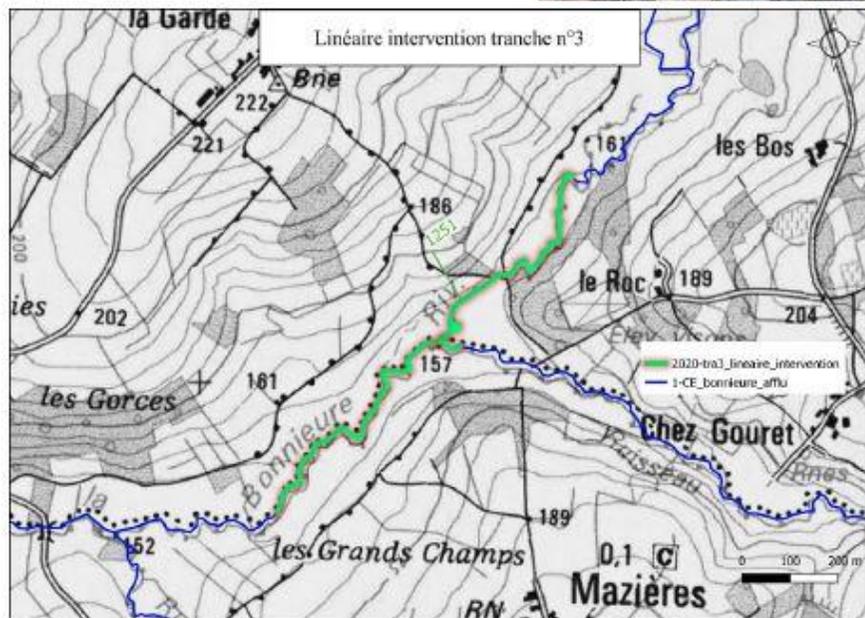


CONTACTS:	Président Daniel DECHADON Tél. : 07 82 13 16 33	Directeur Emmanuel ROJO-DIAZ Tél. : 06 73 85 92 77 Email: e.rojodiaz@sybtb.fr	Technicien de rivière Quentin VIAL Tél: 07.87.56.68.82 Email: q.vial@sybtb.fr	Secrétaire Emilie DROTT Tel: 05 45 38 10 26 Email: e.drot@sybtb.fr
------------------	--	---	---	--

TRAVAUX SUR LA BONNIEURE :
Recharge minérale et entretien de la végétation.

Travaux de recharge minérale :
Les travaux de la tranche n°3 de recharge en minéraux sur la Bonnieure ont débuté le 6 juillet 2020. Une visite de chantier avant le démarrage des travaux a été effectuée le vendredi 26 juin 2020.

65 points de recharges ont été réalisés pour un volume total de 7 000 Tonnes de matériaux sur un linéaire de 1 200 mètres de rivière.



Entretien de la végétation :
Afin de concentrer un maximum de financement sur les travaux de recharge, l'entretien de la végétation a été réalisé par la régie du syndicat.

Cet entretien est réalisé sur un linéaire de 1 600 mètres de rivière pour créer des ouvertures au niveau des zones de recharges minérales.

En effet, cette intervention permet à l'entreprise d'avoir un accès plus facile aux points de recharge. Cela facilite également le suivi visuel sur l'évolution de ces zones mais aussi de créer des zones éclaircies sur la rivière.



ETUDE SUR LA TARDOIRE :
Une expertise technique pour la restauration de la continuité écologique.

En 2019, le SyBTB a réalisé une concertation avec l'aide de l'Ifree (Institut Formation Recherche Education à l'Environnement) pour élaborer des propositions de gestion cohérente des ouvrages sur la Tardoire-Charentaise.

Ainsi, en 2020, Charente eaux accompagne le SyBTB pour réaliser une expertise visant à simuler la viabilité des solutions techniques vis-à-vis de la continuité écologique :

- Recueillir les données nécessaires à l'exécution de ces études (levés topographiques des sites et mesures de débit) ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques de l'état initial, de l'étiage à la crue décennale ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques des états projetés.

Phase 1 : levés topographiques
L'objectif de cette phase est l'acquisition des données topographiques en précision centimétrique (profils en travers et profils en long de la rivière) sur les 22 ouvrages de la Tardoire-Charentaise.



Phase 2 : mesures des débits



Ici, l'objectif est de réaliser 3 campagnes de mesures de débit pour chaque site :

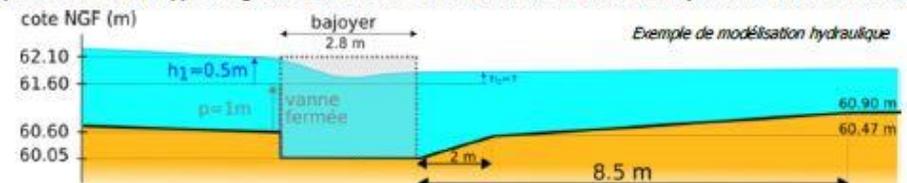
- en périodes de hautes eaux (débit de plein bord) ;
- en période de moyennes eaux (module) ;
- en situation d'étiage (période estivale).

Les débits sont mesurés à l'aide de courantomètres. Ils serviront à établir des courbes de tarage nécessaires à la modélisation hydraulique. Si besoin, les données nationales de la banque Hydro seront interpolées pour compléter les données sur des débits non mesurés.

Phase 3 : modélisation hydraulique de l'état initial
Au cours de cette phase, l'objectif est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état initial pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2. Cette modélisation, réalisée à l'aide d'un logiciel (InfoWorks) en 1 Dimension, permet d'obtenir les cotes altimétriques des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé (de l'étiage à la crue décennale), en amont et en aval de chaque ouvrage.

Phase 4 : modélisation hydraulique avec état projeté et effacement
L'objectif de la dernière phase est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état projeté (schémas de principes actés en concertation) et du scénario d'effacement pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2, ainsi que les plans projetés. Cette modélisation, faite sur InfoWorks en 1 Dimension, permet d'obtenir les cotes des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé, en amont et en aval des solutions étudiées pour chaque site.

Elle permet d'avoir une approche globale sur l'ensemble du cours d'eau et d'identifier les priorités d'intervention.





Affaire suivie par :

Le technicien/animateur de rivière
Quentin VIAL

☎ : 05.45.38.10.26.

La petite rivière, ZA d'Agris
16110 Agris

Définition des interventions sur le secteur Chambon-Boulogne - Compte rendu de la descente en canoë du 12 juin 2020

Chaque année, une descente de reconnaissance en canoë est organisée en collaboration avec la Maison du canoë de Montbron, le Centre de plein air du Chambon et les techniciens et agents d'entretien du Syndicat d'aménagement des rivières Bandiat, Tardoire et Bonnière.

L'objectif de la descente étant de se mettre d'accord sur les travaux d'entretien et de diversification des écoulements à effectuer afin de concilier la pratique du canoë-kayak avec les aménagements réalisés par le SyBTB tout en prenant en compte l'ensemble des autres usages.

Au cours de la reconnaissance, nous avons pu soulever les points suivants (Cf. carte de localisation des interventions):

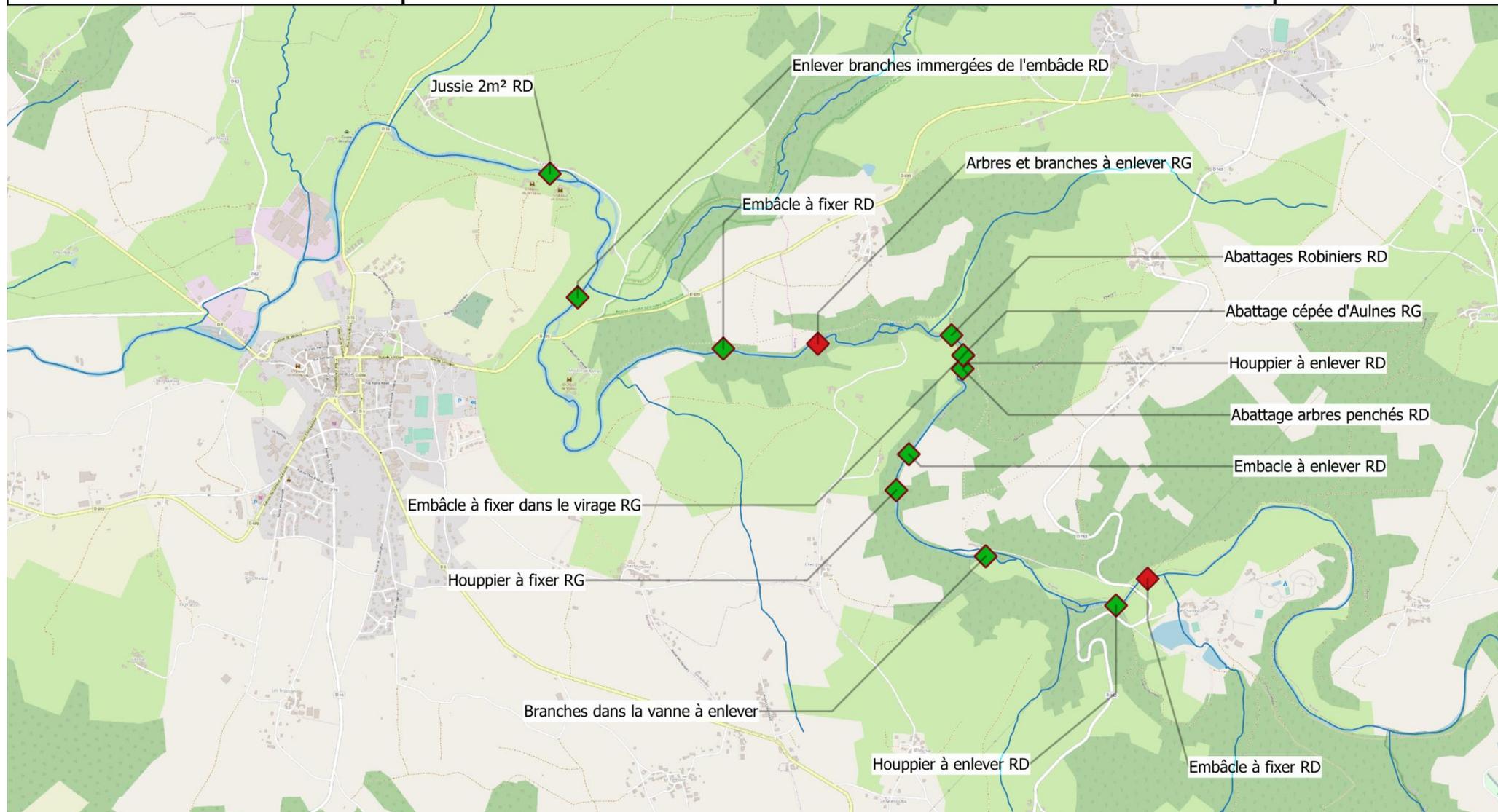
Le CPA du Chambon :

- Fixation d'un embâcle en rive droite ≈ 100m en amont du pont de la D163 au niveau du Chambon.
- Abattage d'arbres et élagage de branches qui penchent en rive gauche dans un méandre ≈ 400m en aval des îles de Perry.

Le SyBTB :

- 4 embâcles à évacuer.
- 3 embâcles à fixer.
- Abattage d'arbres penchés au niveau des méandres 400m en amont des îles de Perry.
- Recharge minérale au moulin du Maine Pachou.





Légende

— Cours d'eau

Intervention par:

◆ Chambon

◆ SyBTB

0 500 1000 m



1:25000



Source:
OpenStreetMap
SyBTB - O.VIAL

Recharge minérale :



Figure 43: radiers mis en place en 2017 au Maine Pachou

- Les travaux de recharge minérale effectués en 2017, au niveau du moulin du Maine Pachou, jouent très bien leur rôle de réduction de la section d'écoulement et diversification des écoulements. Néanmoins, nous avons pu observer qu'une partie des matériaux les plus fins (diamètre 0-150) de certains radiers ont été charriés par le courant, diminuant la hauteur des radiers et augmentant ainsi la section d'écoulement.
- En juillet 2020, le SyBTB interviendra pour stabiliser une berge au moulin du Maine Pachou et en profitera pour recharger la zone avec des matériaux minéraux.

Abattage d'arbres penchés :

- Les embâcles et les arbres menaçants de tomber dans la Tardoire au niveau des méandres en amont des îles de Perry doivent être enlevés afin d'éviter que les embarcations ne soient attirées dessus et chavirent sous l'effet du courant.

Des risbermes pourront être créées au niveau des dépôts de matériaux sur les berges convexes.



Figure 44: arbre en sortie de méandre au niveau de Perry

Fixation d'embâcles :

- Au niveau de la confluence avec la Renaudie, nous avons pu constater une accumulation d'embâcles et de déchets. Cette zone de la Tardoire est plus



Figure 45: embâcles à la confluence avec la Renaudie

calme et permettrait de fixer ces embâcles en coupant une partie des branches dépassants le plus sur le cours d'eau et les réutilisant pour créer des risbermes végétales.

Communication :

- Nous tenons à rappeler que les chefs d'équipe prêtent une attention particulière à l'utilisation des tronçonneuses et débrousailluses en suivant des règles de sécurité et le port des équipements de protection individuelle.

Afin d'éviter tout accident à la fois pour le personnel du SyBTB, mais également pour toute personne pouvant se trouver à proximité d'un chantier, il est défendu de perturber les agents pendant leurs interventions.



Syndicat d'Aménagement des Rivières
du Bandiat, la Tardoire et la Bonnieure
La petite rivière, ZA d'AgriS
16110 AGRIS

Devis n° 20201845

Chasseneuil, le 23 novembre 2020

A l'attention de Monsieur Quentin VIAL

Faisant suite à votre demande de prix, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre meilleure offre concernant la réalisation de :

lettre d'information 4 pages "BANDIAT,BONNIEURE,TARDOIRE"

Quantité : 18 277 exemplaires

Format fini : 21 x 29.7 cm

Format ouvert : 29.7 x 42 cm

Fichiers fournis (sous réserve de vérification)

1 modèle

Impression quadri recto verso sur Papier recyclé 130 g.

Finition

1 pli

repartition selon fichier sur 60 conditionnements identifiés

Conditionnement

Mise sous bande

En cartons

Sur palette

Livraison

Prix départ atelier (18 227 exemplaires)

Bon pour accord, le 25/11/2020



Prix pour 18 227 exemplaires : 1 555.00 € H.T.

**LA MAJORITE DES PAPIERS UTILISES POUR LA REALISATION DE NOS IMPRIMES SONT DE FABRICATION FRANCAISE
TOUTES LES ENCREES QUE NOUS UTILISONS SONT D'ORIGINE VEGETALE**

Devis valable 2 mois sauf variation du prix des matières premières.

Dans l'attente de votre décision, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Christophe CHARDAT

En cas d'acceptation, merci de nous retourner ce devis daté, signé et revêtu de votre cachet et de la mention bon pour accord.

Si fichiers fournis : PDF Haute Résolution exclusivement

Tout autre format de fichier pourra éventuellement entraîner un surcoût

Mediaprint & Cie - Usine : ZE Route d'Yvrac- 16260 Chasseneuil sur Bonnieure - Tél. : 05 45 39 57 88 - Fax.: 05 45 39 59 14
Siège Social : Rue Jules Durandeaou- 16000 ANGOULEME
E-mail : devis.mediaprint.16@orange.fr - Web : www.mediaprint-eco.com



REÇU LE 17 DEC. 2020

Syndicat d'Aménagement des Rivières
du Bandiat, la Tardoire et la Bonnieure
La petite rivière, ZA d'Agris
16110 AGRIS

FACTURE N° 20120003

Chasseneuil sur Bonnieure, le 2 décembre 2020

Vos Réf. :

Nos Réf. :

Page 1

Désignation			Quantité	Montant H.T.
D'après notre devis n° 20201845 Lettre d'information 4 pages "Au fil des Rivières du Karst" Format fini : 29.7 x 21 cm Format ouvert : 29.7 x 42 cm Impression quadri recto verso Sur Papier recyclé 130 g. Dépliant 2 volets Répartition 60 adresses Notre bon de Livraison n° 21974 du 02/12/2020			18227	1 555.00
BASE H.T.	% TVA	Montant TVA	TOTAL TTC	
1 555.00	20.00	311.00	1 866.00 €	
			Acompte versé	
			€	

Suivant la Loi de Modernisation de l'Economie (LME)

Conditions de règlement : Virement à 30 jours

Echéance : 01/01/2021

NET A PAYER 1 866.00 €

ZE Route d'Yvrac • 16260 Chasseneuil/Bonnieure • Tél. : 05 45 39 57 88 • Fax : 05 45 39 59 14

Siège : 140, rue Jules Dussandau - 16000 ANGOULÊME - E-mail : compta.mediaprint.16@orange.fr

S.A.S. au capital de 50.000 euros • Siret 493 885 305 00026 • APE 1812Z • RCS Angoulême 493 885 305 • N° TVA Intracommunautaire : FR 36493885305
Banque Crédit Mutuel IBAN FR76 1558 9165 1507 0144 6554 352 - BIC CNBRFR2BARK • Banque Crédit Agricole IBAN FR76 1240 6001 2680 0151 3642 569 - BIC AGRDFRPP624

ANNEXE 6 : Relevé d'Identité bancaire du SYBTB

Banque de France

1, Rue la Vrillière

75001 PARIS

TRESORERIE LA ROCHEFOUCAULD

1 RUE DE L'AUMONERIE

16110 LA ROCHEFOUCAULD

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) 053

RIB : 30001 00129 F1600000000 18

IBAN : FR20 3000 1001 29F1 6000 0000 018

BIC : BDFEFRPPCCT